

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1495

3 août 2009

SOMMAIRE

AMB European Finco	71719	LSF Quintet Investments S.à r.l.	71753
Ammin Coal Holdings	71724	LSREF Lux Japan Investments V S.à r.l. ..	71755
Anglo American Exploration Colombia ..	71725	LXFR001	71718
Anglo American Exploration Luxembourg	71721	LXFR002	71717
Anglo American Ferrous Investments ...	71723	LXFR003	71719
Anglo American International	71722	LXFR004	71719
A.R.H. Limited S.A.	71726	LXFR005	71716
Cagest S.A.	71716	LXFR006	71720
CCP II Berlin GP S.à r.l.	71714	LXFR007	71718
Clamartone S.à r.l.	71720	Margal S.A.	71716
CP Invest S.A.	71715	MGP Artemis S.à r.l.	71726
Cyclone Holdings Hungary Rt. Luxem- bourg Branch	71721	MGP Idaho S.à r.l.	71723
De Quartes S.A.	71715	MGP Mahuta S.à r.l.	71725
Discus S.A.	71715	MGP Malthazar S.à r.l.	71722
Echiquier	71760	MGP Red Mountain S.à r.l.	71723
Eliot Invest S.A.	71715	MGP Roundabout S.à r.l.	71725
Finalor International S.à r.l.	71733	MGP Sun S.à r.l.	71724
Financial Administration Services (Luxem- bourg) S.A.	71720	MGP Twist S.à r.l.	71724
Grand Ducal Real Estate S.à r.l.	71718	Musha S.A.	71757
Grand Ducal Real Estate S.à r.l.	71717	NBG Luxfinance Holding S.A.	71749
Heaven Gate S.à r.l.	71742	New Ypso Management Benetti S.C.A. ..	71726
Instacom International Holdings S.A.	71716	Partners Group Global Real Estate	71722
J.P. Morgan Partners (AOF) Luxembourg, S.à r.l.	71723	Parwa S.A.	71720
JP Morgan Partners (BHCA) Luxembourg S.à r.l.	71721	Portalux S.A.	71721
JP Morgan Partners Global Investors Lu- xembourg S.à r.l.	71722	Prefood S.A.	71714
JP Morgan Partners Global Investors (Paul) Luxembourg S.à r.l.	71725	Randeor Holding S.A.	71714
JP Morgan Partners Latin America Luxem- bourg I, S.à r.l.	71724	Regus Luxembourg S.A.	71717
JP Morgan Partners (PTC) Luxembourg S.à r.l.	71726	Rubus International S.à r.l.	71727
		Société Immobilière Mont Saint Lambert II S.A.	71716
		Société Immobilière Op der Leng II SA ..	71715
		Solyx Finances	71717
		Stakotra International S.A.	71718
		Triplex S.A.	71714
		UniCredit Luxembourg Finance SA	71719
		Vakraly S.A.	71714

Randeor Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 29.684.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. SCHMITZ
Administrateur

Référence de publication: 2009089405/11.

(090107331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

Vakraly S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 35.849.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. SCHMITZ
Administrateur

Référence de publication: 2009089400/11.

(090107342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

Triplex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 55.061.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. SCHMITZ
Administrateur

Référence de publication: 2009089401/11.

(090107340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

Prefood S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 98.193.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. SCHMITZ
Administrateur

Référence de publication: 2009089406/11.

(090107328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

CCP II Berlin GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 111.619.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Référence de publication: 2009089426/10.

(090107389) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

Signature.

Eliot Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 101.672.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. SCHMITZ
Administrateur

Référence de publication: 2009089393/11.

(090107405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

Discus S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 74.831.

Le bilan au 30.11.2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. SCHMITZ
Administrateur

Référence de publication: 2009089394/11.

(090107396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

De Quartes S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 73.387.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. SCHMITZ
Administrateur

Référence de publication: 2009089396/11.

(090107383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

CP Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 107.391.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. SCHMITZ
Administrateur

Référence de publication: 2009089397/11.

(090107376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

Société Immobilière Op der Leng II SA, Société Anonyme.

Siège social: L-8050 Bertrange, route d'Arlon, Belle Etoile.
R.C.S. Luxembourg B 90.151.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 16 juillet 2009.

Référence de publication: 2009089465/10.

(090107374) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

Signature.

Société Immobilière Mont Saint Lambert II S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-8050 Bertrange, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 80.555.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009089466/10.

(090107368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

Cagest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8050 Bertrange, Belle Etoile.
R.C.S. Luxembourg B 25.177.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009089468/10.

(090107355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

Margal S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8050 Bertrange, route d'Arlon (Belle-Etoile).
R.C.S. Luxembourg B 16.175.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009089469/10.

(090107351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

Instacom International Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 4, rue de l'Avenir.
R.C.S. Luxembourg B 21.072.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009089464/10.

(090107150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

LXFR005, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R.C.S. Luxembourg B 129.529.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'HUART, notaire de résidence à Pétange, en date du 22 juin 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N ° 1784 du 23 août 2007.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LXFR005

Société anonyme

Signature

Référence de publication: 2009089456/14.

(090107010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

Regus Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 42.802.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2009.

Regus Luxembourg S.A.

Signature

Référence de publication: 2009089470/12.

(090107338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

Grand Ducal Real Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8040 Strassen, 4, rue Le Relais.
R.C.S. Luxembourg B 108.912.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15/07/2009.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009089680/13.

(090106801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

Solyx Finances, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R.C.S. Luxembourg B 127.691.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'HUART, notaire de résidence à Pétange, en date du 28 mars 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N ° 1308 du 29 juin 2007.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOLYX FINANCES

Société anonyme

Signature

Référence de publication: 2009089453/14.

(090107017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

LXFR002, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R.C.S. Luxembourg B 129.554.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'HUART, notaire de résidence à Pétange, en date du 22 juin 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N ° 1788 du 23 août 2007.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2009.

LXFR002

Société anonyme

Signature

Référence de publication: 2009089459/15.

(090107003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

Stakotra International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 32.333.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour compte de Stakotra International S.A.
Fiduplan S.A.
Signature

Référence de publication: 2009089681/12.

(090106800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

Grand Ducal Real Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8040 Strassen, 4, rue Le Relais.
R.C.S. Luxembourg B 108.912.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15/07/2009.

G.T. Experts Comptables Sàrl
Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2009089679/13.

(090106804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

LXFR007, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R.C.S. Luxembourg B 129.557.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'HUART, notaire de résidence à Pétange, en date du 22 juin 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N ° 1790 du 23 août 2007.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LXFR007
Société anonyme
Signature

Référence de publication: 2009089454/14.

(090107015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

LXFR001, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R.C.S. Luxembourg B 129.776.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'HUART, notaire de résidence à Pétange, en date du 22 juin 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N ° 1841 du 30 août 2007.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2009.

LXFR001
Société anonyme
Signature

Référence de publication: 2009089460/15.

(090107000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

AMB European Finco, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 90.004.

Le Bilan au 31 Décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 Juillet 2009.

TMF Corporate Services S.A.

Xenia Kotoula / Robert Jan Schol

Référence de publication: 2009089672/12.

(090106715) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

UniCredit Luxembourg Finance SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 106.982.

Le bilan de la société au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2009.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009089671/13.

(090106721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

LXFR004, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R.C.S. Luxembourg B 129.541.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'HUART, notaire de résidence à Pétange, en date du 22 juin 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N ° 1786 du 23 août 2007.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LXFR004

Société anonyme

Signature

Référence de publication: 2009089457/14.

(090107008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

LXFR003, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R.C.S. Luxembourg B 129.542.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'HUART, notaire de résidence à Pétange, en date du 22 juin 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N ° 1790 du 23 août 2007.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2009.

LXFR003

Société anonyme

Signature

Référence de publication: 2009089458/15.

(090107006) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

Financial Administration Services (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 34, avenue Victor Hugo.
R.C.S. Luxembourg B 50.689.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour compte de Financial Administration Services (Luxembourg) S.A.
Fiduplan S.A.
Signature

Référence de publication: 2009089682/12.

(090106797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

Parwa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 79.614.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15/07/2009.

G.T. Experts Comptables Sarl
Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2009089678/13.

(090106808) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

LXFR006, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R.C.S. Luxembourg B 129.558.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'HUART, notaire de résidence à Pétange, en date du 22 juin 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N ° 1784 du 23 août 2007.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LXFR006
Société anonyme
Signature

Référence de publication: 2009089455/14.

(090107013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

Clamartone S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 117.498.

Extrait des résolutions prises par les associés uniques le 30 juin 2009

Le 30 juin 2009, l'Associé unique de Clamartone Sarl ("la société"), a pris la résolution suivante:

- De nommer Madame Annie Picart, résidant 3, Chemin de Chenaud, Vaud, CH-1183 Bursins en tant que gérant de la société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 10 juillet 2009.

Luxembourg Corporation Company SA
Signatures
Mandataire

Référence de publication: 2009088673/15.

(090106305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2009.

JP Morgan Partners (BHCA) Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 92.479.

Il résulte de lettres, adressées à la société en date du 6 juillet 2009, que Messieurs Scott KRAEMER et Fred John KLOPFER, démissionnent de leur poste de gérant, avec effet au 15 juin 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2009.

Extrait sincère et conforme

JP MORGAN PARTNERS (BHCA) LUXEMBOURG S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009089175/15.

(090106445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2009.

Anglo American Exploration Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 107.157.

Extrait de résolutions prises par l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société en date du 29 juin 2009

Mme Gillian Fay Adams avec adresse professionnelle au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, a démissionné de son mandat de gérant de la société avec effet à partir du 8 juin 2009.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2009.

Signature

Gérant

Référence de publication: 2009089086/14.

(090105895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2009.

Portalux S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 34.090.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREDIT AGRICOLE Luxembourg CONSEIL S.A.

3, avenue Pasteur

L-2311 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009089408/13.

(090107323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

Cyclone Holdings Hungary Rt. Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 114.016.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2008 de Cyclone Holdings Hungary Private Company Limited by Shares (nom officiel en anglais) ou Cyclone Holdings Hungary Zrt (nom officiel en hongrois) ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009089398/12.

(090107225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

JP Morgan Partners Global Investors Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 92.501.

Il résulte de lettres, adressées à la société en date du 6 juillet 2009, que Messieurs Scott KRAEMER et Fred John KLOPPER, démissionnent de leur poste de gérant, avec effet au 15 juin 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2009.

Extrait sincère et conforme

JP MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS LUXEMBOURG S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009089170/15.

(090106435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2009.

Anglo American International, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragançe.

R.C.S. Luxembourg B 41.552.

Extrait de résolutions prises par l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société en date du 29 juin 2009

Mme Gillian Fay Adams avec adresse professionnelle au 48, rue de Bragançe, L-1255 Luxembourg, a démissionné de son mandat de gérant de la société avec effet à partir du 8 juin 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2009.

Signature

Gérant

Référence de publication: 2009089089/14.

(090105933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2009.

Partners Group Global Real Estate, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 133.078.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2009.

Pour PARTNERS GROUP GLOBAL REAL ESTATE

HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009090119/13.

(090107544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

MGP Malthazar S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 100.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 120.929.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MGP Malthazar S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009089442/12.

(090106815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

MGP Red Mountain S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 116.124.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MGP Red Mountain S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009089441/12.

(090106818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

MGP Idaho S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 129.110.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MGP Idaho S.à r.l.

Delloula Aouinti

Gérante

Référence de publication: 2009089443/13.

(090106812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

Anglo American Ferrous Investments, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragançe.
R.C.S. Luxembourg B 122.501.

Extrait de résolutions prises par l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société en date du 30 juin 2009

Mme Gillian Fay Adams avec adresse professionnelle au 48, rue de Bragançe, L-1255 Luxembourg, a démissionné de son mandat de gérant de la société avec effet à partir du 8 juin 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2009.

Signature

Gérant

Référence de publication: 2009089087/14.

(090105902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2009.

J.P. Morgan Partners (AOF) Luxembourg, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 104.524.

Il résulte de lettres, adressées à la société en date du 6 juillet 2009, que Messieurs Scott KRAEMER et Fred John KLOPFER, démissionnent de leur poste de gérant, avec effet au 15 juin 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2009.

Extrait sincère et conforme

J.P. MORGAN PARTNERS AOF LUXEMBOURG S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009089172/15.

(090106439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2009.

MGP Sun S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 120.362.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MGP Sun S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009089438/12.

(090106824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

MGP Twist S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 122.289.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MGP Twist S.à r.l.

Julie Mossong

Gérante

Référence de publication: 2009089444/13.

(090106809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

Ammin Coal Holdings, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 77.872.

Extrait de résolutions prises par l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société en date du 30 juin 2009

Mme Gillian Fay Adams avec adresse professionnelle au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, a démissionné de son mandat de gérant de la société avec effet à partir du 8 juin 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2009.

Signature

Gérant

Référence de publication: 2009089083/14.

(090105878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2009.

JP Morgan Partners Latin America Luxembourg I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 92.499.

Il résulte de lettres, adressées à la société en date du 6 juillet 2009, que Messieurs Scott KRAEMER et Fred John KLOPPER, démissionnent de leur poste de gérant, avec effet au 15 juin 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2009.

Extrait sincère et conforme

JP MORGAN PARTNERS LATIN AMERICA LUXEMBOURG I S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009089178/15.

(090106453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2009.

MGP Mahuta S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 130.262.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MGP Mahuta S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009089446/12.

(090106806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

MGP Roundabout S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 130.254.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MGP Roundabout S.à r.l.

Delloula Aouinti

Gérante

Référence de publication: 2009089445/13.

(090106807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

Anglo American Exploration Colombia, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragançe.
R.C.S. Luxembourg B 107.156.

Extrait de résolutions prises par l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société en date du 29 juin 2009

Mme Gillian Fay Adams avec adresse professionnelle au 48, rue de Bragançe, L-1255 Luxembourg, a démissionné de son mandat de gérant de la société avec effet à partir du 8 juin 2009.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2009.

Signature

Gérant

Référence de publication: 2009089085/14.

(090105886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2009.

JP Morgan Partners Global Investors (Paul) Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 92.500.

Il résulte de lettres, adressées à la société en date du 6 juillet 2009, que Messieurs Scott KRAEMER et Fred John KLOPPER, démissionnent de leur poste de gérant, avec effet au 15 juin 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2009.

Extrait sincère et conforme

JP MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (PAUL) LUXEMBOURG S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009089176/15.

(090106448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2009.

MGP Artemis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 134.654.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MGP Artemis S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009089447/12.

(090106805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

New Ypso Management Benetti S.C.A., Société en Commandite par Actions.**Capital social: EUR 5.596.901,00.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.
R.C.S. Luxembourg B 137.176.

Extrait des décisions prises par le gérant commandité de la société en date du 5 décembre 2008

Le gérant commandité a décidé de transférer le siège social de la Société du 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg au 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg avec effet au 1^{er} janvier 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 12 juin 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009088650/13.

(090106589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2009.

A.R.H. Limited S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R.C.S. Luxembourg B 16.080.

Extrait d'une résolution prise par les actionnaires de la société en date du 8 juin 2009

Mme Gillian Fay Adams avec adresse professionnelle au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, a démissionné de son mandat de gérant de la société avec effet à partir du 8 juin 2009.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 juillet 2009.

Signature

Administrateur

Référence de publication: 2009089080/14.

(090105870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2009.

JP Morgan Partners (PTC) Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 92.478.

Il résulte de lettres, adressées à la société en date du 6 juillet 2009, que Messieurs Scott KRAEMER et Fred John KLOPFER, démissionnent de leur poste de gérant, avec effet au 15 juin 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2009.

Extrait sincère et conforme

JP MORGAN PARTNERS (PTC) LUXEMBOURG S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009089179/15.

(090106456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2009.

Rubus International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 356.775,00.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 117.513.

In the year two thousand and nine, on the twenty-ninth day of the month of June,

Before us, Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared:

(1) KKR Millennium Fund (Overseas), Limited Partnership, a limited partnership governed by the laws of Alberta, Canada, with registered office at c/o Eeson Woolstencroft, LP 500, 603 - 7th Avenue S.W. Calgary, Alberta, T2P 2T5, Canada, hereby represented by Mr Riccardo Falconi, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 26th, 2009,

(2) KKR European Fund II, Limited Partnership, a limited partnership governed by the laws of Alberta, Canada, with registered office at c/o Eeson Woolstencroft, LP 500, 603 - 7th Avenue S.W. Calgary, Alberta, T2P 2T5, Canada, hereby represented by Mr Riccardo Falconi, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 26th, 2009,

(3) KKR Partners (International), Limited Partnership, a partnership organised under the laws of Alberta, Canada, having its registered office at c/o Eeson Woolstencroft LLP 500,603 - 7th Avenue S.W. Calgary, Alberta T2P 2T5, Canada, hereby represented by Mr Riccardo Falconi, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 26th, 2009,

(4) KKR Portfolio NomineeCo 1, a private limited liability company organized under the laws of England and Wales with a registered office at Stirling Square, 7 Carlton Gardens, London SW1Y 5AD United Kingdom and registered with the Companies House under number 065442577, hereby represented by Mr Riccardo Falconi, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 26th, 2009,

(5) KKR Portfolio NomineeCo 2, a private limited liability company organized under the laws of England and Wales with a registered office at Stirling Square, 7 Carlton Gardens, London SW1Y 5AD United Kingdom and registered with the Companies House under number 06544487, hereby represented by Mr Riccardo Falconi, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 26th, 2009,

(6) KKR Portfolio NomineeCo 3, a private limited liability company organized under the laws of England and Wales with a registered office at Stirling Square, 7 Carlton Gardens, London SW1Y 5AD United Kingdom and registered with the Companies House under number 06544346, hereby represented by Mr Riccardo Falconi, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 26th, 2009,

(7) KKR Portfolio NomineeCo 4, a private limited liability company organized under the laws of England and Wales with a registered office at Stirling Square, 7 Carlton Gardens, London SW1Y 5AD United Kingdom and registered with the Companies House under number 06544525, hereby represented by Mr Riccardo Falconi, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 26th, 2009,

(8) KKR Portfolio NomineeCo 5, a private limited liability company organized under the laws of England and Wales with a registered office at Stirling Square, 7 Carlton Gardens, London SW1Y 5AD United Kingdom and registered with the Companies House under number 06714798, hereby represented by Mr Riccardo Falconi, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 26th, 2009,

(9) KKR Portfolio NomineeCo 6, a private limited liability company organized under the laws of England and Wales with a registered office at Stirling Square, 7 Carlton Gardens, London SW1Y 5AD United Kingdom and registered with the Companies House under number 06714950, hereby represented by Mr Riccardo Falconi, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 26th, 2009,

(10) KFN CO-INVEST HOLDINGS, L.P., a Delaware limited partnership, with registered office at c/o The Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware 19801, United States of America, hereby represented by Mr Riccardo Falconi, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 25th, 2009,

(11) The Northwestern Mutual Life Insurance Company, a company incorporated in Wisconsin, United States of America, with registered office at 720 E. Wisconsin Ave., Milwaukee, WI 53202-4797, United States of America, hereby represented by Mr Riccardo Falconi, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 24, 2009,

(12) TCW/Crescent Mezzanine Partners IV (Cayman), Ltd., an exempt limited liability company incorporated in the Cayman Islands, with registered office at Ogier Fiduciary Services (Cayman) Limited, Queensgate House, South Church Street, P.O. Box 1234 GT, George Town, Grand Cayman registered under number OG-167346, hereby represented by Mr Riccardo Falconi, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 24, 2009,

(13) TCW/Crescent Mezzanine Partners IVB (Cayman), Ltd., an exempt limited liability company incorporated in the Cayman Islands, with registered office at Ogier Fiduciary Services (Cayman) Limited, Queensgate House, South Church Street, P.O. Box 1234 GT, George Town, Grand Cayman registered under number OG-167353, hereby represented by Mr Riccardo Falconi, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 24, 2009,

(14) A. Maurice Myers, having a professional address at 218 Kaalawai Place, Honolulu, HI, 96816, United States of America, hereby represented by Mr Riccardo Falconi, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 24, 2009,

(15) RBC cees Trustee Limited, a Jersey corporate entity, having its registered office at 19-21, Broad Street, St Helier, Jersey JE1 3PB, Channel Islands and registered with the Jersey Company Register under number 68138, acting as trustee of KKR International Employee Pension Plan, a trust formed under the laws of Jersey and having its registered address at 19-21 Broad Street, St Helier, Jersey JE1 3PB, Channel Islands, hereby represented by Mr Riccardo Falconi, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 25, 2009,

(16) Mr Robert Lewin, residing professionally at 25/F, AIG Tower, 1 Connaught Road, Central, Hong Kong, hereby represented by Mr Riccardo Falconi, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 26th, 2009,

(17) BIS MPP Limited, a limited corporation incorporated in Australia (state of Victoria) and registered under number ACN 120 480 444, acting as trustee of BIS Senior MPP Trust, a trust formed under the laws of Victoria, hereby represented by Mr Riccardo Falconi, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 25, 2009,

(18) BIS MPP Limited, a limited corporation incorporated in Australia (state of Victoria) and registered under number ACN 120 480 444, acting as trustee of BIS Senior MPP Trust (No. 2), a trust formed under the laws of Victoria hereby represented by Mr Riccardo Falconi, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 25, 2009,

(19) BIS MPP Limited, a limited corporation incorporated in Australia (state of Victoria) and registered under number ACN 120 480 444, acting as trustee of BIS Senior MPP Trust (No. 3), a trust formed under the laws of Victoria hereby represented by Mr Riccardo Falconi, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 25, 2009,

(20) Permanent Investment Management Limited, a limited corporation incorporated in Australia (state of New South Wales) and registered under number ACN 003 278 831, acting as trustee of BIS Management Trust, a trust formed under the laws of Victoria (Australia), hereby represented by Mr Riccardo Falconi, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 25, 2009,

being hereafter collectively referred to as the "Shareholders",

I. The said proxies shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The Shareholders declare that they are the sole shareholders of Rubus International S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 59, rue de Rolingergrund, L-2440 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), having a share capital of three hundred sixty-two thousand eight hundred euros (EUR 362,800.-), registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 117.513, and incorporated by a deed of the undersigned notary of June 22, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, of September 1, 2006 under number 1656 (the "Company"). The articles of incorporation have lastly been amended by a deed of the undersigned notary of December 17, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated January 20, 2009 under number 119.

III. The appearing parties, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1 TO APPROVE and RATIFY the redemption of two hundred and forty-one (241) shares for a total euro equivalent approximate price of ten thousand five hundred sixty-four Australian dollars (A\$ 10,564.-).

2 TO ACKNOWLEDGE the acceptance of the proposed redemption of two hundred and forty-one (241) shares owned by (i) A. Maurice Myers for thirty-nine (39) shares, (ii) Permanent Investment Management Limited, acting as trustee of BIS Management Trust, for twenty-six (26) shares, and (iii) BIS MPP Limited, acting as trustee of BIS Senior MPP Trust, for one hundred and seventy-six (176) shares, respectively, to become effective at the time of the Shareholders' meeting and to further acknowledge the intention of the other shareholders not to offer their shares in the Company to such redemption.

3 TO REDUCE the corporate capital of the Company by an amount of six thousand and twenty-five euros (EUR 6,025.-) so as to reduce it from its then current amount of three hundred sixty-two thousand eight hundred euros (EUR 362,800.-) divided into fourteen thousand five hundred and twelve (14,512) shares with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) each, to three hundred fifty-six thousand seven hundred and seventy-five euros (EUR 356,775.-) divided into fourteen thousand two hundred and seventy-one (14,271) shares with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) each by cancellation of two hundred and forty-one (241) shares so redeemed.

4 TO AMEND article 5 of the articles of Incorporation of the Company so as to reflect the resolutions to be adopted under the above items.

5 TO CONFER all and any powers to each manager of the Company in order to implement the capital reduction hereinabove proposed.

6 Miscellaneous

have requested the undersigned notary to document the following resolutions, each time unanimously adopted:

First resolution

The Shareholders ACKNOWLEDGE that the Company's interim financial statements as of June 22, 2009, which shall remain annexed hereto, show sufficient available funds currently booked in the Company's account so that a redemption of two hundred and forty-one (241) shares shall not have the effect of reducing the net assets of the Company below the aggregate of the Company's subscribed capital and the Company's reserves which may not be distributed under Luxembourg laws and/or the articles of incorporation of the Company.

The Shareholders RESOLVED TO APPROVE and RATIFY the redemption of two hundred and forty-one (241) shares for a euro equivalent total price of ten thousand five hundred sixty-four Australian dollars (A\$ 10,564.-).

Second resolution

The Shareholders RESOLVED TO ACKNOWLEDGE the acceptance of the proposed redemption of two hundred and forty-one (241) shares owned by (i) A. Maurice Myers for thirty-nine (39) shares, (ii) Permanent Investment Management Limited, acting as trustee of BIS Management Trust, for twenty-six (26) shares, and (iii) BIS MPP Limited, acting as trustee of BIS Senior MPP Trust, for one hundred and seventy-six (176) shares, respectively, which aggregate redemption shall therefore become effective at the time of the present shareholders' meeting and to further acknowledge the intention of the other shareholders not to offer their shares in the Company to such redemption.

Third resolution

The Shareholders RESOLVED TO REDUCE the corporate capital of the Company by an amount of six thousand and twenty-five euros (EUR 6,025.-) so as to reduce it from its current amount of three hundred sixty-two thousand eight hundred euros (EUR 362,800.-) divided into fourteen thousand five hundred and twelve (14,512) shares with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) each, to three hundred fifty-six thousand seven hundred and seventy-five euros (EUR 356,775.-) divided into fourteen thousand two hundred and seventy-one (14,271) shares with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) each by cancellation of two hundred and forty-one (241) shares so redeemed.

Fourth resolution

As a result of the above resolutions, the Shareholders RESOLVE TO AMEND article 5, first paragraph of the Company's articles of incorporation, which shall forthwith read as follows:

" **Art. 5. Capital (1st paragraph).** The share capital of the Company is set at three hundred fifty-six thousand seven hundred and seventy-five euros (EUR 356,775.-) divided into fourteen thousand two hundred and seventy-one (14,271) shares, with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) each, all of which are fully paid up."

Fifth resolution

The Shareholders RESOLVED TO CONFER all and any powers to any manager of the Company in order to implement the above resolutions.

Any said manager is notably entitled and authorised to make the relevant reimbursement and repayment pertaining to each of (i) A. Maurice Myers for thirty-nine (39) shares, (ii) Permanent Investment Management Limited, acting as trustee of BIS Management Trust, for twenty-six (26) shares, and (iii) BIS MPP Limited, acting as trustee of BIS Senior MPP Trust, respectively, , by payments in cash, to fix the date and other formalities of such payments and to do all other things necessary and useful in relation to the above resolutions.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document, are estimated at approximately one thousand three hundred euros (EUR 1.300.-).

Declaration

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the Shareholders, represented as above mentioned, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same Shareholders and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the Shareholders, represented by their above mentioned attorneys-in-fact, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt-neuvième jour de juin,

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

Ont comparu:

(1) KKR Millennium Fund (Overseas), Limited Partnership, une limited partnership régie par le droit de l'Alberta, Canada, ayant son siège social au c/o Eeson Woolstencroft, LP 500, 603 - 7th Avenue S.W. Calgary, Alberta, T2P 2T5, Canada, représentée par Monsieur Riccardo Falconi, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée le 26 juin 2009;

(2) KKR European Fund II, Limited Partnership, une limited partnership régie par le droit de l'Alberta, Canada, ayant son siège social au c/o Eeson Woolstencroft, LP 500, 603 - 7th Avenue S.W. Calgary, Alberta, T2P 2T5, Canada, représentée par Monsieur Riccardo Falconi, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée le 26 juin 2009;

(3) KKR Partners (International), Limited Partnership, une limited partnership régie par le droit de l'Alberta, Canada, ayant son siège social c/o Eeson & Woolstencroft LLP, Suite 500, 603 - 7th Avenue S.W. Calgary, Alberta T2P 2T5, Canada, représentée par Monsieur Riccardi Falconi, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée le 26 juin 2009;

(4) KKR Portfolio NomineeCo 1, une private limited liability company régie par les lois de l'Angleterre et du Pays de Galle avec siege social à Stirling Square, 7 Carlton Gardens, London SW1Y 5AD United Kingdom et enregistrée auprès du Companies House sous le numéro 065442577, représentée par Monsieur Riccardo Falconi, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée le 26 juin 2009;

(5) KKR Portfolio NomineeCo 2, une private limited liability company régie par les lois de l'Angleterre et du Pays de Galle avec siege social à Stirling Square, 7 Carlton Gardens, London SW1Y 5AD United Kingdom et enregistrée auprès du Companies House sous le numéro 06544487, représentée par Monsieur Riccardo Falconi, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée le 26 juin 2009;

(6) KKR Portfolio NomineeCo 3, une private limited liability company régie par les lois de l'Angleterre et du Pays de Galle avec siege social à Stirling Square, 7 Carlton Gardens, London SW1Y 5AD United Kingdom et enregistrée auprès du Companies House sous le numéro 06544346, représentée par Monsieur Riccardo Falconi, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée le 26 juin 2009;

(7) KKR Portfolio NomineeCo 4, une private limited liability company régie par les lois de l'Angleterre et du Pays de Galle avec siege social à Stirling Square, 7 Carlton Gardens, London SW1Y 5AD United Kingdom et enregistrée auprès du Companies House sous le numéro 06544525, représentée par Monsieur Riccardo Falconi, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée le 26 juin 2009;

(8) KKR Portfolio NomineeCo 5, une private limited liability company régie par les lois de l'Angleterre et du Pays de Galle avec siege social à Stirling Square, 7 Carlton Gardens, London SW1Y 5AD United Kingdom et enregistrée auprès du Companies House sous le numéro 06714798, représentée par Monsieur Riccardo Falconi, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée le 26 juin 2009;

(9) KKR Portfolio NomineeCo 6, une private limited liability company régie par les lois de l'Angleterre et du Pays de Galle avec siege social à Stirling Square, 7 Carlton Gardens, London SW1Y 5AD United Kingdom et enregistrée auprès du Companies House sous le numéro 06714950, représentée par Monsieur Riccardo Falconi, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée le 26 juin 2009;

(10) KFN CO-INVEST HOLDINGS, L.P., une limited liability company régie par le droit du Delaware, États-Unis d'Amérique, ayant son siège social au c/o The Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Conté de New Castle, Delaware 19801, États-Unis d'Amérique, représentée par Monsieur Riccardo Falconi, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée le 25 juin 2009;

(11) The Northwestern Mutual Life Insurance Company, une société constituée au Wisconsin, ayant son siège social au 720 E. Wisconsin Ave., Milwaukee, WI 53202-4797, États-Unis d'Amérique, représentée par Monsieur Riccardo Falconi, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée le 24 juin 2009;

(12) TCW/Crescent Mezzanine Partners IV (Cayman), Ltd., une société régie par le droit des Iles Caïmans, ayant son siège social au Ogier Fiduciary Services (Cayman) Limited, Queensgate House, South Church Street, P.O. Box 1234 GT, George Town, Grand Cayman et enregistrée sous le numéro OG-167346, représentée par Monsieur Riccardo FALCONI, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée le 24 juin 2009;

(13) TCW/Crescent Mezzanine Partners IVB (Cayman), Ltd., une société régie par le droit des Iles Caïmans, ayant son siège social Ogier Fiduciary Services (Cayman) Limited, Queensgate House, South Church Street, P.O. Box 1234 GT, George Town, Grand Cayman, et enregistrée sous le numéro OG-167353, représentée par Monsieur Riccardo Falconi, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée le 24 juin 2009;

(14) Monsieur A. Maurice Myers, avec adresse professionnelle à 218 Kaalawai Place, Honolulu, HI, 96816, États-Unis d'Amérique, représenté par Monsieur Riccardo Falconi, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée le 24 juin 2009;

(15) RBC cees Trustee Limited, une entité régie par le droit de Jersey et ayant son siège social au 19-21 Broad Street, St Helier, Jersey JE1 3PB, Channel Islands, immatriculée au Jersey Financial Services Commission sous le numéro TCB0153.29, agissant en sa qualité de trustee de KKR International Employee Pension Plan, un trust approuvé régie par le droit de Jersey et ayant son siège social au 19-21 Broad Street, St Helier, Jersey JE1 3PB, Channel Islands, représenté

par Monsieur Riccardo Falconi, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée le 25 juin 2009;

(16) Monsieur Robert Lewin, avec adresse professionnelle à 25/F, AIG Tower, 1 Connaught Road, Central, Hong Kong, représenté par Monsieur Riccardo Falconi, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée le 26 juin 2009;

(17) BIS MPP Limited, une limited corporation constituée en Australie (état de Victoria) et enregistrée sous le n° ACN 120 480 444, agissant en sa qualité de trustee de BIS Senior MPP Trust, un trust régi par les lois de l'état de Victoria, représentée par Monsieur Riccardo Falconi, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée le 25 juin 2009;

(18) BIS MPP Limited, une limited corporation constituée en Australie (état de Victoria) et enregistrée sous le n° ACN 120 480 444, agissant en sa qualité de trustee de BIS Senior MPP Trust (No. 2), un trust régi par les lois de l'état de Victoria (Australie), représenté par Monsieur Riccardo Falconi, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée le 25 juin 2009;

(19) BIS MPP Limited, une limited corporation constituée en Australie (état de Victoria) et enregistrée sous le n° ACN 120 480 444, agissant en sa qualité de trustee de BIS Senior MPP Trust (No. 3), un trust régi par les lois de l'état de Victoria (Australie), représenté par Monsieur Riccardo Falconi, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée le 25 juin 2009;

(20) Permanent Investment Management Limited, une limited corporation constituée en Australie (état de Victoria) et enregistrée sous le n° ACN 003 278 831, agissant en sa qualité de trustee de BIS Management Trust, un trust régi par les lois de l'état de Victoria (Australie), représenté par Monsieur Riccardo Falconi, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée le 25 juin 2009;

étant ci-après collectivement dénommés les "Associés"

I. Lesdites procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises aux fins d'enregistrement.

II. Les Associés déclarent qu'ils sont les seuls associés de Rubus International S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), ayant un capital social de trois cent soixante-deux mille huit cents euros (EUR 362.800,-), immatriculée au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B-117.513 (la "Société"), et constituée par un acte du notaire soussigné le 22 juin 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 1 septembre 2006 sous le numéro 1656. Les statuts de la Société ont été dernièrement modifiés par un acte du notaire ici remplacé le 17 décembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 20 janvier 2009 sous le numéro 119.

III. Les comparants, représentés comme mentionné ci-dessus, reconnaissent être entièrement informés des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1 APPROBATION et RATIFICATION du rachat de deux cent quarante et une (241) parts sociales pour un prix total approximatif en équivalence euro de dix mille cinq cent soixante-quatre dollars australiens (A\$ 10.564,-).

2 RECONNAISSANCE de l'acceptation du rachat proposé de deux cent quarante et une (241) parts sociales détenues respectivement par (i) A. Maurice Myers pour trente-neuf (39) parts sociales, (ii) Permanent Investment Management Limited, agissant en sa qualité de trustee de BIS Management Trust, pour vingt-six (26) parts sociales, et (iii) BIS MPP Limited, agissant en sa qualité de trustee de BIS Senior MPP Trust, pour cent-soixante-seize (176) parts sociales, ledit rachat devenant effectif lors de l'assemblée générale des associés et reconnaissance de l'intention des autres associés de ne pas offrir leurs parts sociales dans la Société au rachat.

3 RÉDUCTION du capital social de la Société d'un montant de six mille vingt-cinq euros (EUR 6.025,-) afin de le porter de son montant de trois cent soixante-deux mille huit cents euros (EUR 362.800,-) divisé en quatorze mille cinq cent douze (14.512) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, à trois cent cinquante-six mille sept cents soixante-quinze euros (EUR 356.775,-) divisé en quatorze mille deux cent soixante et onze (14.271) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, par annulation des deux cent quarante et une (241) parts sociales ainsi rachetées.

4 MODIFICATION de l'article 5 des statuts de la Société, afin de refléter les résolutions ci-dessus devant être adoptées.

5 DÉLÉGATION de tous pouvoirs à chaque Gérant pour l'exécution de la réduction de capital ci-dessus proposée.

6 Divers.

ont requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes adoptées à l'unanimité:

Première résolution

Les Associés CONSTATENT que les comptes intérimaires de la Société au vingt-deux (22) juin 2009, qui resteront joints aux présentes, montrent suffisamment de réserves disponibles actuellement inscrites dans les livres comptables de la Société afin qu'un rachat de deux cent quarante et une (241) parts sociales n'ait pas pour effet que l'actif net devienne inférieur au capital souscrit augmenté des réserves indisponibles aux termes de loi et/ou des statuts de la Société.

Les Associés DÉCIDENT D'APPROUVER et de RATIFIER le rachat de deux cent quarante et une (241) parts sociales pour un prix total approximatif en équivalence euro de dix mille cinq cent soixante-quatre dollars australiens (A\$ 10.564,-).

Deuxième résolution

Les Associés DÉCIDENT DE PRENDRE ACTE de l'acceptation du rachat proposé de deux cent quarante et une (241) parts sociales détenues respectivement par (i) A. Maurice Myers pour trente-neuf (39) parts sociales, (ii) Permanent Investment Management Limited, agissant en sa qualité de trustee de BIS Management Trust, pour vingt-six (26) parts sociales, et (iii) BIS MPP Limited, agissant en sa qualité de trustee de BIS Senior MPP Trust, pour cent-soixante-seize (176) parts sociales, lequel rachat total devient dès lors effectif lors de la présente assemblée générale des associés et de prendre acte de l'intention des autres associés de ne pas offrir au rachat leurs parts sociales dans la Société.

Troisième résolution

Les Associés DÉCIDENT DE RÉDUIRE le capital social de la Société d'un montant de six mille vingt-cinq euros (EUR 6.025,-) afin de le porter de son montant de trois cent soixante-deux mille huit cents euros (EUR 362.800,-) divisé en quatorze mille cinq cent douze (14.512) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, à trois cent cinquante-six mille sept cents soixante-quinze euros (EUR 356.775,-) divisé en quatorze mille deux cent soixante et onze (14.271) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, par annulation des deux cent quarante et une (241) parts sociales ainsi rachetées.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, les Associés DÉCIDENT DE MODIFIER l'article 5, alinéa 1^{er}, des statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 5. Capital social (1^{er} alinéa).** Le capital souscrit de la Société est fixé à trois cent cinquante-six mille sept cent soixante-quinze euros (EUR 356.775,-) divisé en quatorze mille deux cent soixante et onze (14.271) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, chaque part sociale étant entièrement libérée."

Cinquième résolution

Les Associés DÉCIDENT DE DÉLÉGUER à tout Gérant tous pouvoirs pour mettre en œuvre les résolutions ci-dessus adoptées.

Tout Gérant est notamment autorisé et mandaté à effectuer le remboursement du capital afférent à chacun de (i) A. Maurice Myers pour trente-neuf (39) parts sociales, (ii) Permanent Investment Management Limited, agissant en sa qualité de trustee de BIS Management Trust, pour vingt-six (26) parts sociales, et (iii) BIS MPP Limited, agissant en sa qualité de trustee de BIS Senior MPP Trust, par voie de paiements en espèces, à fixer la date et toutes autres modalités de ces paiements, et à prendre toute autre mesure nécessaire et utile en relation avec les résolutions prises ci-dessus.

Évaluation des Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

Déclaration

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des Associés, tels que représentés ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes Associés, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée aux Associés représentés par leurs mandataires prémentionnés, connus du notaire instrumentant par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Falconi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 3 juillet 2009. LAC/2009/26146. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009090638/5770/330.

(090108135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

Finalor International S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 147.119.

—
STATUTES

In the year two thousand nine, on the thirtieth day of June.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Mr. Roberto Eichin, a Swiss citizen residing at Colonia 1256 Street, ap 602, Montevideo, Uruguay,

Ms. Marianne Eichin Dix, a Swiss citizen residing at Cubo del Norte 3688, Montevideo, Uruguay,

both here represented by Ms. Sylwia Zdon, jurist, professionally residing in Luxembourg, by virtue of two proxies given on June 22, 2009,

Such proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed together with it with the registration authorities.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. Mr. Roberto Eichin and Ms. Marianne Eichin Dix are the only shareholders of Finalor International Sociedad Anonima, a company incorporated and organized under the laws of Uruguay, having its registered office at Zabala 1372, Office 43, 11000, Montevideo, Uruguay, registered with the trade register of Uruguay under number 1297 (the Company), having an issued and subscribed capital of sixty thousand United States dollars (USD 60,000) represented by sixty thousand (60,000) bearer shares with a nominal value of one United States dollars (USD 1) each;

II. that by resolution validly adopted by the shareholders of the Company in Uruguay on November 10, 2008, acting in accordance with the articles of association of the Company, the Company resolved to transfer its registered office, effective place of management and central administration from Montevideo, Uruguay to the city of Luxembourg as from date hereof without the Company being dissolved but on the contrary with full corporate and legal continuance. All formalities required under the laws of Uruguay to give effect to that resolution have been duly performed; a copy of said resolution shall remain annexed to the present deed;

III. that it results from the interim balance sheet of the Company dated March 31, 2009 and a declaration by the directors of the Company stating that the net worth of the Company as per the date hereof, is at least sixty thousand United States dollars (USD 60,000), that, as of the date hereof, the net assets of the Company correspond at least to the value of the share capital of the Company, a copy of such balance sheet and declaration, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the notary, shall remain attached to the present deed and shall be filed at the same time with the registration authorities

IV. The agenda of the meeting is the following:

1. transfer of the registered office, effective place of management and central administration of the Company from Montevideo, Uruguay to the city of Luxembourg as from the date hereof, without the Company being dissolved but on the contrary with full corporate and legal continuance;

2. adoption by the Company of the legal form of a private limited liability Company (société à responsabilité limitée) with the name "FINALOR INTERNATIONAL S.à.r.l." and acceptance of the Luxembourg nationality arising from the transfer of the registered office, effective place of management and central administration of the Company to the city of Luxembourg;

3. approval of the financial statements situation of the Company as at the date hereof;

4. conversion of the existing bearer shares into shares in registered form without nominal value;

5. conversion of the currency of the share capital of the Company from United States dollars into euro;

6. amendment and restatement of the Company's articles of association so as to conform them to the laws of Luxembourg, as a consequence of the Company's acceptance of the Luxembourg nationality as specified in item 2. above;

7. acceptance of the resignation of Mr. Roberto Eichin and Ms. Marianne Eichin Dix as directors of the Company, vote of discharge and appointment of new managers for an unlimited duration;

8. establishment of the registered office, effective place of management and central administration of the Company at 52-54 avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg;

9. miscellaneous.

Thereupon, the appearing parties, represented as stated here above, requested the notary to record that:

First resolution

The meeting resolves to transfer the registered office, effective place of management and central administration of the Company from Montevideo, Uruguay to the city of Luxembourg as from the date hereof, without the Company being dissolved but on the contrary with full corporate and legal continuance.

Second resolution

The meeting resolves that the Company adopts the form of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name "FINALOR INTERNATIONAL S.à.r.l.", accepts the Luxembourg nationality and shall as from the date of the present deed be subject to the laws of Luxembourg.

Third resolution

The meeting approves the financial statements of the Company as at the date hereof.

Fourth resolution

The meeting resolves to convert the existing sixty thousand (60,000) bearer shares with a nominal value of one United States dollars (USD 1) each into sixty thousand (60,000) shares in registered form without nominal value.

Fifth resolution

The meeting resolves to convert[A1] the currency of the share capital of the Company from United States Dollars to euro so as to have it set at forty-two thousand eight hundred fifty euro (EUR 42,850) represented by sixty thousand (60,000) shares in registered form without nominal value.

Sixth resolution

The meeting resolves to amend and restate the articles of association of the Company so as to conform them to Luxembourg law.

The restated articles of association of the Company will read as follows:

"I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name FINALOR INTERNATIONAL S.à.r.l. (the Company), which is governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by these articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or to any other company. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at forty-two thousand eight hundred fifty euro (EUR 42,850) represented by sixty thousand (60,000) shares in registered form without nominal value, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties.

Inter vivos, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three quarters of the share capital of the Company. In the event of death, the transfer of the shares of the deceased partner to new partners is subject to the approval given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is however not required if, in the event of death, the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be partner(s).

7.2. The managers may be dismissed ad nutum.

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager, or if there are more than one manager, by any two managers of the Company.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two managers of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of partners

Art. 12. Powers and Voting rights.

12.1. The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.

12.2. Each partner has voting rights commensurate to its share holding.

12.3. Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of March of each year and end on the last day of February of the following year.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of partners has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole shareholder or the general meeting of shareholders;
- (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be partners, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the partner(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the partner or, in the case of a plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

VII. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles."

Seventh resolution

The meeting resolves (i) to acknowledge and accept the resignation, effective as of the date hereof, of Mr. Roberto Eichen and Ms. Marianne Eichen Dix, as directors of the Company and to grant them full discharge for the performance of their duties as directors of the Company and (ii) to appoint, with effect as of today, as managers of the Company for an unlimited duration:

- Mr. Bernard Hoftijzer, companies director, with professional address at 52-54 avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg;
- Mrs. Petra Dunselman, companies director, with professional address at 52-54 avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg.

Eighth resolution

The meeting resolves to establish of the registered office, effective place of management and central administration of the Company at 52-54 avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg.

Estimated costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately 4,500.- Euros.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the appearing party, in case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of the deed.

The document having been read to the proxyholder acting on behalf of the appearing party, the proxyholder signed together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le trentième jour de juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

ONT COMPARU:

M. Roberto Eichen, un citoyen suisse résidant à Colonia 1256 Street, ap 602, Montevideo, Uruguay,
Mme Marianne Eichen Dix, une citoyenne suisse résidant à Cubo del Norte 3688, Montevideo, Uruguay,
tous les deux représentés par Mlle Sylvia Zdon, juriste résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu de deux procurations données le 22 juin 2009.

Lesdites procurations resteront, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant seront, annexées à la présente pour être enregistrées ensemble auprès des autorités chargées de l'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés comme décrit ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. M. Roberto Eichen et Mme Marianne Eichen Dix sont les seuls actionnaires de Finalor International Sociedad Anonima, une société constituée et organisée selon les lois de l'Uruguay, ayant son siège social à Zabala 1372, Office 43, 11000, Montevideo, Uruguay, inscrit au registre du commerce de l'Uruguay sous le numéro 1297 (la Société), ayant un capital

social libéré et souscrit de soixante mille dollars américains (USD 60.000), représenté par soixante mille actions au porteur (60.000) d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune.

II. Que par résolution valablement adoptée par les actionnaires de la Société en Uruguay le 10 novembre 2008, agissant en accord avec les statuts de la Société, la Société a décidé de transférer son siège social, lieu effectif de gestion et administration centrale, de Montevideo, Uruguay à Luxembourg-Ville avec effet à la présente date sans dissolution de la Société mais avec continuation de sa personnalité juridique. Toutes les formalités requises sous les lois de l'Uruguay pour donner effet à cette résolution ont été dûment accomplies et une copie de ladite résolution restera annexée au présent acte.

III. Qu'il résulte des comptes intérimaires de la société datés du 31 mars 2009 et d'une déclaration des administrateurs actant que la valeur nette de la Société à la date des présentes est d'au moins soixante mille dollars américains (USD 60.000), qu'à la date des présentes les actifs nets de la société correspondent au moins à la valeur du capital social, une copie des comptes et de la déclaration resteront, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant seront, annexées à la présente pour être enregistrées ensemble auprès des autorités chargées de l'enregistrement.

IV. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. transfert du siège social, lieu effectif de gestion et administration centrale de la Société de Montevideo, Uruguay, à Ville de Luxembourg avec effet à la date des présentes sans dissolution de la Société mais avec continuation de sa personnalité juridique;

2. adoption par la Société de la forme juridique de la société à responsabilité limitée sous la dénomination "FINALOR INTERNATIONAL S.à.r.l." et acceptation de la nationalité luxembourgeoise découlant du transfert du siège social, lieu effectif de gestion et administration centrale de la Société à Ville de Luxembourg;

3. approbation des états financiers de la Société à la date des présentes;

4. conversion des actions au porteur existantes en parts sous forme nominatives sans valeur nominale;

5. conversion de la devise du capital social, du dollar américain à l'euro;

6. modification et refonte des statuts de la Société afin de les conformer aux lois du Luxembourg en conséquence de l'acceptation par la Société de la nationalité luxembourgeoise comme spécifié au point 2. ci-dessus;

7. acceptation de la démission de M. Roberto Eichin et Mme. Marianne Eichin Dix, en tant qu'administrateurs de la Société, vote de décharge et nomination de nouveaux gérants pour une durée illimitée;

8. établissement du siège social, lieu effectif de gestion et administration centrale de la Société; au L-2550, Luxembourg, 52-54 avenue du X Septembre;

9. divers

Sur quoi, les parties comparantes, représentées comme décrit ci-avant, prient le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Première résolution

L'Assemblée décide de transférer le siège social, lieu effectif de gestion et administration centrale de la Société, de Montevideo, Uruguay, à la Ville de Luxembourg avec effet immédiat sans dissolution de la Société mais avec continuation de sa personnalité juridique.

Seconde résolution

L'Assemblée décide que la Société adopte la forme d'une société à responsabilité limitée dénommée FINALOR INTERNATIONAL S.à.r.l., accepte la nationalité luxembourgeoise et sera, à partir de la date du présent acte, soumise aux lois du Grand-Duché de Luxembourg.

Troisième résolution

L'Assemblée approuve les états financiers de la Société à la présente date.

Quatrième résolution

Les associés décident de convertir les soixante mille (60.000) actions au porteur existantes, avec une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, en parts sociales sous forme nominatives sans valeur nominale.

Cinquième résolution

Les associés décident de convertir la devise du capital social, du dollar américain à l'euro, de sorte que le capital social soit de quarante-deux mille huit cent cinquante euros (EUR 42.850) représentés par soixante mille (60.000) parts sociales nominatives sans valeur nominale.

Sixième résolution

L'Assemblée décide d'amender et de refondre complètement les Statuts de la Société afin de les mettre en conformité avec les lois du Luxembourg.

Les Statuts de la Société auront la teneur suivante:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er} . Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination FINALOR INTERNATIONAL S.à.r.l, (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents Statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou le cas échéant, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique, ou le cas échéant par, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Dans les cas où le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaires de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire de siège, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toute sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autre instrument de dette, et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle pourra procéder, par voie de placement privé seulement, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle pourra également consentir des garanties et gages, cession, nantissement ou bien créer et accorder des obligations sur tout ou partie des ses propres avoirs ou engagements et/ou sur les avoirs et engagements de toute autre société et de manière générale, pour son propre bénéfice et/ou au bénéfice de toute autre société ou personne.

3.3 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent, ou se rapportent à, la réalisation de son objet social.

3. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civiques, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social est fixé à quarante deux mille huit cent cinquante euros (EUR 42.850), représenté par soixante mille (60.000) parts sociales sous forme nominative sans valeur nominale, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1 Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2 Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

Entre vifs, la cession de parts sociales n'est possible qu'avec l'agrément préalable donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société. En cas de décès, la cession de parts sociales de l'associé décédé à de nouveaux associés n'est possible qu'avec l'agrément préalable donné en assemblée générale des

associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société. Un tel agrément n'est toutefois pas requis si, en cas de décès, les parts sont cédées, aux parents, descendants ou au conjoint survivant.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes les autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé qui le souhaite.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixe la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne doivent pas nécessairement être actionnaire(s).

7.2 Les gérants sont révocables ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant unique ou, si la Société est gérée par plus d'un gérant, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2 Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus d'un gérant, par deux gérants de la Société.

Art. 9. Procédure.

9.1 Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2 Il sera donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence sera mentionnée brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3 La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit, soit en original, par télégramme, fax ou courrier électronique.

9.4 Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit tout autre gérant comme son mandataire.

9.5 Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix exprimées. Les décisions du conseil de gérance seront consignées dans un procès verbal signé par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6 Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7 Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées et engagent la Société comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée, en toute circonstance, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants ou par la(es) signature(s) de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements valablement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et Droits de vote.

12.1 Si la Société est représentée par un associé unique, cet associé exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2 Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales qu'il détient.

12.3 Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit que ce soit par courrier, télégramme, télécopie ou par courrier électronique, une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1 Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, ou par télécopie par télégramme, fax ou email. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par un original ou télécopie.

13.2 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3 Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant ensemble, au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1 L'exercice social commence le premier Mars de chaque année et se termine le dernier jour du mois de février de l'année suivante.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication de la valeur de l'actif et du passif de la Société.

14.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1 Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net de la société. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net de la Société sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2 L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3 Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance;
- (ii) l'état comptable, l'inventaire ou rapport fait ressortir que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminués des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés;
- (iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus qui leur sont confiés par la loi applicable pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera distribué à l'associé ou, en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VI. Disposition générale

17. Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, il est fait référence aux dispositions légales de la Loi."

Septième résolution

L'assemblée décide de (i) prendre connaissance et d'accepter la démission, qui prend effet à la présente date, de M. Roberto Eichen et Mme. Marianne Eichen Dix, de leur mandat d'administrateur de la Société et de leur accorder décharge pleine et entière pour les services rendus en tant qu'administrateurs de la Société et (ii) de nommer, avec effet immédiat, comme gérants de la Société pour une durée illimitée:

- M. Bernard Hoftijzer, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement au 52-54 avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg;

- Mme. Petra Dunselman, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement au 52-54 avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg.

Huitième résolution

L'associée unique décide d'établir le siège social, lieu effectif de gestion et administration centrale de la Société au 52-54 avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, sont approximativement estimés à la somme de 4.500.- Euros.

DONT ACTE,

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, certifie par les présentes qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte a été créé en anglais suivi d'une traduction française. A la demande des parties comparantes, en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Le document ayant été lu au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. ZDON, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 3 juillet 2009. Relation: LAC/2009/26096. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09.07.2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009090654/211/509.

(090108282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

Heaven Gate S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 147.101.

—
STATUTES

In the year two thousand and nine, on the fifteenth day of June

Before us Carlo WERSANDT, notary public, residing in Luxembourg-city, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Me Pierre METZLER, lawyer, residing professionally in L-2320 Luxembourg, 69, Boulevard de la Pétrusse.

duly represented by Laurence CALLAMARD, lawyer, residing professionally in L-2320 Luxembourg, 69, Boulevard de la Pétrusse, by virtue of a proxy under private seal, given in Luxembourg, on June 10th, 2009.

The said proxy, having been signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as hereabove stated, has requested the notary to state the following articles of incorporation of a limited liability company governed by the relevant laws and the present articles:

Title I. Form - Name - Duration - Registered office - Purpose

Art. 1. There is hereby formed a private limited liability company "société à responsabilité limitée" under the name of "HEAVEN GATE S.à.r.l." (hereinafter the "Company") which will be governed by Luxembourg laws, in particular the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended and by the present Articles of Incorporation.

Art. 2. The Company is established for an unlimited period.

Art. 3. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of its members and to any other place in Luxembourg-City by means of a resolution of the board of managers.

Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of managers.

Art. 4. The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg companies and foreign companies, the holding of units in Luxembourg or foreign property unit trusts, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, units, bonds and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio.

The Company may borrow and proceed to the issue of bonds, preferred equity certificates, loan notes and debentures, convertible or non-convertible, within the limits of the Law. The Company may grant any assistance, loan, advance, or guarantee to or in favour of the companies, trusts or enterprises in which it has a direct or indirect participating interest, or to companies being part of the same group of companies as the Company.

As an object of the Company and as a pursuit in itself or otherwise, and whether for the purpose of making a profit or avoiding a loss or for any other purpose whatsoever, either with or without the Company receiving any consideration or benefit, to engage in currency and interest rate transactions and any other financial or other transactions of whatever nature, including any transaction for the purposes of, or capable of being for the purposes of, avoiding, reducing, minimizing, hedging against or otherwise managing the risk of any loss, cost, expense or liability arising, or which may arise, directly or indirectly, from a change or changes in any interest rate or currency exchange rate or in the price or value of any property, asset, commodity, index or liability or from any other risk or factor affecting the Company's business, including but not limited to dealings, whether involving purchases, sales or otherwise, in foreign and Irish currency, spot and forward exchange rate contracts, forward rate agreements, caps, floors and collars, futures, options, swaps, and any other currency interest rate and other hedging arrangements and such other instruments as are similar to, or derivatives of, any of the foregoing.

The Company may carry on all of the said businesses or any one or more of them as a distinct or separate business or as the principal business of the Company, to carry on any other business manufacturing or otherwise which may seem to the Company capable of being conveniently carried on in connection with the above or any one of the above or calculated directly or indirectly to enhance the value of or render more profitable any of the Company's property or rights.

The Company may act as manager, consultant, supervisor and agent of other companies or undertakings, and to provide for such companies or undertakings, managerial, advisory, technical, purchasing, selling and other services, and to enter into such agreements as are necessary or advisable in connection with the foregoing.

In general, the company may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Title II. Capital - Units

Art. 5. The subscribed capital is set at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) represented by twelve thousand five hundred (12.500) corporate units with a par value of one Euro (EUR 1) each.

Art. 6. Any regularly constituted meeting of members of the Company shall represent the entire body of members of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify all acts relating to the operations of the Company.

Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of members duly convened will be passed by a simple majority of those present and voting.

The capital and other provisions of these articles of incorporation may, at any time, be changed by the sole member or by a majority of members representing at least three quarters (3/4) of the capital. The members may change the nationality of the Company by an unanimous decision.

If all of the members are present or represented at a meeting of members, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 7. Each unit is entitled to one vote in ordinary and extraordinary general meetings.

The Company will recognize only one holder per unit; in case a unit is held by more than one person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that unit until one person has been appointed as the sole owner in relation to the Company.

Each unit gives right to one fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to the number of units in existence.

Art. 8. If the Company has only one member, this sole member exercises all the powers of the general meeting.

The decisions of the sole member which are taken in the scope of the first paragraph are recorded in minutes or drawn-up in writing.

Also, contracts entered into between the sole member and the Company represented by him are recorded on minutes or drawn-up in writing. Nevertheless, this latter provision is not applicable to current operations entered into under normal conditions.

Art. 9. If the Company has at least two members, the corporate units are freely transferable between the members.

The unit transfer inter vivos to non-members is subject to the consent given in a general meeting of members representing at least three quarters (3/4) of the Company's capital.

In the case of the death of a member the unit transfer to non-members is subject to the consent of owners of units representing no less than three quarters (3/4) of the rights held by the surviving members. In this case, however, the approval is not required if the units are transferred either to heirs entitled to a compulsory portion or to the surviving spouse.

The Company may redeem its own corporate units.

Art. 10. Death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of the sole member or of one of the members will not bring the Company to an end.

Art. 11. For no reason and in no case, the creditors, legal successors or heirs are allowed to seal assets or documents of the Company.

Title III. Administration

Art. 12. The Company shall be managed by one or several managers, who need not to be members of the corporation.

The managers are appointed and removed by the general meeting of members, which determines their powers, compensation and duration of their mandates.

Art. 13. The board of managers may choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who needs not to be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers and of the members.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four hours in advance of the hour set for such a meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of the meeting. This notice may be waived by the consent in writing by letter, telefax or email of each manager. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing by letter, telefax or email another manager as his proxy.

Votes may also be cast in writing by letter, telefax or email.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions voted at the managers' meetings.

Art. 14. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the chairman pro tempore who presided at such meeting.

Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, by the secretary or by two managers.

Art. 15. The board of managers is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition on behalf of the Company in its interests.

All powers not expressly reserved by law or the present articles to the general meeting of members fall within the competence of the board of managers.

The board of managers may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs, with prior consent of the general meeting of members, to any manager or managers of the board or to any person or to any committee (the members of which need not to be managers) deliberating under such terms and with such powers as the board shall determine. It may also confer all powers and special mandates to any person who need not to be manager, appoint and dismiss all officers and employees, and fix their emoluments.

Art. 16. Towards third parties the Company is validly bound by the joint signature of 2 (two) managers or by the single signature of the sole manager, or by single signature of any person(s) to whom such signatory power shall be delegated by the board of managers.

Art. 17. In the execution of their mandate, the managers are not held personally responsible for the obligations of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the correct performance of their duties.

Art. 18. The accounting year of the Company shall begin on January first of each year and shall terminate on December thirty-first, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on December thirty-first of the year two thousand and nine.

Art. 19. The annual accounts are drawn up by the managers as at the end of each fiscal year and will be at the disposal of the members at the registered office of the Company.

Out of the annual net profits of the corporation, five percent (5%) shall be placed into the legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the share capital of the Company.

The general meeting of members, upon recommendation of the managers, will determine how the annual net profits will be disposed of.

Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

1. Interim accounts are established by the managers,
2. These accounts show a profit including profits carried forward,
3. The decision to pay interim dividends is taken by an extraordinary general meeting of the members,
4. The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

Title IV: Winding up - Liquidation

Art. 20. In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of members effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

Art. 21. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of August tenth, nineteen hundred and fifteen on commercial companies and amendments thereto.

Subscription and Payment

All the corporate units have been entirely subscribed by Mr. Pierre Metzler, prenamed, and have been fully paid up by a contribution in cash so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) is as of now at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary.

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 183 of the law of August 10, 1915, on commercial companies and expressly states that they have been fulfilled.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand Euros (EUR 1.000.-).

Resolutions of the sole member

The prenamed sole member, represented as here above stated, representing the entire subscribed capital, has immediately taken the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at L -2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
2. The number of managers is set at one (1).
3. The following person is appointed manager:

Me Pierre Metzler, lawyer, born in Luxembourg, on December 28, 1969, professionally residing at L 2320 Luxembourg, 69 Boulevard de la Pétrusse.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, in the Office, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder, acting as here above stated, he signed together with the notary the present deed

Suit la version française du texte qui précède

L'an deux mille neuf, le quinze juin.

Par devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg-ville, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Me Pierre METZLER, avocat, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, Boulevard de la Pétrusse.

dûment représenté par Laurence CALLAMARD, juriste, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, Boulevard de la Pétrusse, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg le 10 juin 2009.

Cette procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme ci-avant indiqué, a requis le notaire d'arrêter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée régie par les lois y relatives et les présents statuts.

Titre I^{er} . Forme - Dénomination - Durée - Siège - Objet

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous le nom de « HEAVEN GATE S.à.r.l. » (ci-après la « Société ») qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telles que modifiées ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés et en toute autre lieu de la Ville de Luxembourg en vertu d'une décision du conseil de gérance.

Il pourra être créé, par décision du conseil de gérance, des succursales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 4. L'objet de la Société est la détention de participations, quelle qu'en soit la forme, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, la détention de fonds placements luxembourgeois ou étrangers, l'acquisition par achat, souscription ou de quelle autre manière, ainsi que la cession par vente et échange ou autrement de titres, fonds de placement, obligations et autres titres quelconques, et l'acquisition, l'administration, le développement et gestion de son portefeuille.

La Société pourra contracter des prêts et procéder à l'émission de titres, de certificats d'actions privilégiés, de titres de créances et d'obligations, convertibles ou non convertibles, dans les limites de la loi. La Société pourra accorder assistance, prêt, avance ou garantie aux ou en faveur des sociétés, sociétés fiduciaires ou autres entreprises dans lesquelles elle a une participation directe ou indirecte, ou aux sociétés faisant partie du même groupe de sociétés que la Société.

Comme objet de la Société et comme finalité en soi ou autrement, et que ce soit pour faire un bénéfice ou éviter une perte ou pour quelque autre but que ce soit, peu importe que la Société obtienne ou non rémunération ou bénéfice, elle peut s'engager dans des transactions monétaires et de taux d'intérêt et dans d'autres transactions financières ou d'autres transactions de quelle que nature qu'elles soient, y compris toute transaction, ayant pour objet ou, susceptible d'avoir pour objet, d'éviter, de réduire, de minimiser, de couvrir ou de gérer autrement le risque d'une perte, charge, dépense ou responsabilité résultant, ou qui pourrait résulter, directement ou indirectement, d'un change ou de changes d'un quelconque taux d'intérêt ou taux de change ou d'un prix ou d'une valeur d'une quelconque propriété, actif, produit, indice ou responsabilité ou de tout autre risque ou facteur affectant les affaires de la Société, y compris mais non limité à des opérations, peu importe qu'ils se réfèrent à des acquisitions, ventes ou autres, en devise étrangère ou irlandaise, contrats d'opérations au comptant et de cours des changes à terme, contrats de ventes à terme, caps, floors et collars, marchés à termes, options, swaps, et tous autres arrangements de taux d'intérêt de devise et de couverture et tous autres instruments similaires, ou dérivés de tout ce qui précède.

La Société peut exercer tous ses objets, ou l'un ou plusieurs d'eux comme une activité distincte ou à part ou comme son activité principale, exercer toute autre activité manufacturière ou autre que la Société pourrait s'avérer capable d'exercer de façon convenable en relation avec les activités qui précèdent ou avec l'une quelconque d'elles ou calculée directement ou indirectement pour améliorer la valeur ou rendre plus profitable une quelconque propriété ou droit de la Société.

La Société peut agir comme gérant, consultant, contrôleur et agent en faveur d'autres sociétés ou entreprises et fournir à ces sociétés et entreprises des services de gestion, de consultation, des services techniques, d'acquisition, de vente et autres et conclure les contrats nécessaires ou souhaitables en relation avec ce qui précède.

D'une manière générale, la Société pourra exercer tout contrôle, superviser et mener à bien toutes opérations qu'elle estimera nécessaires et utiles à la poursuite et au bon développement de son objet social.

Titre II. Capital social - Parts sociales

Art. 5. Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-) chacune.

Art. 6. Toute assemblée générale des associés de la Société régulièrement constituée représente l'entière des associés de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour exécuter ou ratifier tous actes relatifs aux opérations de la Société.

Sauf stipulation contraire contenue dans la loi, les décisions de l'assemblée générale des associés dûment convoquée seront prises à la majorité simple des présents et votants.

Le capital et d'autres dispositions des présents statuts peuvent, à tout moment, être changés par l'associé unique ou par la majorité des associés représentant au moins trois quarts (3/4) du capital. Les associés peuvent changer la nationalité de la Société par une décision unanime.

Si tous les associés sont présents ou représentés et s'ils confirment qu'ils ont été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut être tenue sans convocation ou publication préalable.

Art. 7. Chaque part donne droit à une voix dans les assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

La Société reconnaît une seule personne par part; si une part est détenue par plus d'une personne, la Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette part jusqu'à ce qu'une personne ait été désignée comme en étant le seul propriétaire dans les relations avec la Société.

Chaque part sociale donne droit à une fraction de l'actif social et des bénéfices de la Société proportionnelle au nombre des parts existantes.

Art. 8. Si la Société n'a qu'un seul associé, cet associé unique exerce tous les pouvoirs attribués à l'assemblée générale.

Les décisions de l'associé unique prises dans le domaine de l'alinéa 1^{er} sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 9. Si la Société compte au moins deux associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Le transfert de parts sociales entre vifs à des non-associés est soumis à l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social.

En cas de décès d'un associé le transfert de parts sociales à des non-associés est soumis à l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant au moins les trois quarts (3/4) des droits appartenant aux survivants. Dans ce cas, cependant, l'agrément n'est pas requis lorsque les parts sont transmises soit à des héritiers réservataires, soit au conjoint survivant.

La Société peut racheter ses propres parts sociales.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique ou de l'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Art. 11. Les créanciers, ayant droits ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

Titre III. Administration

Art. 12. La Société sera gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être des associés.

Les gérants sont désignés et révoqués par l'assemblée générale des associés qui détermine leurs pouvoirs, rémunérations et durée des mandats.

Art. 13. Le conseil de gérance pourra choisir parmi ses membres un président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des assemblées d'associés.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux gérants, au lieu indiqué dans la convocation.

Une convocation écrite de toute réunion du conseil de gérance doit être adressée à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour la réunion, excepté en cas d'urgence pour lequel la nature des circonstances d'urgence doit être mentionnée dans la convocation. Cette convocation peut être écartée par l'accord écrit par lettre, télécopie ou email de chaque gérant. Des convocations séparées ne sont pas requises pour des réunions individuelles tenues à des lieux et heures prescrites dans un programme préalablement adopté par une résolution du conseil de gérance.

Tout gérant pourra prendre part à une réunion du conseil de gérance en donnant pouvoir à un autre gérant par écrit par lettre, télécopie ou email.

Les votes pourront être également effectués par écrit par lettre, télécopie ou email.

Le conseil de gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins une majorité des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Les résolutions prises par écrit avec l'approbation et la signature de tous les gérants ont le même effet que des résolutions votées en réunions des gérants.

Art. 14. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le président pro tempore qui a présidé une telle réunion.

Les copies ou extraits de tels procès-verbaux qui pourront être produits en justice ou à toute autre occasion seront signés par le président, le secrétaire ou par deux gérants.

Art. 15. Le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour exécuter tous actes d'administration et de disposition pour compte de la Société et dans l'intérêt de celle-ci.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du conseil de gérance.

Le conseil de gérance pourra déléguer ses pouvoirs de conduire les affaires courantes de la Société et la représentation de la Société pour de telles affaires, avec le consentement préalable de l'assemblée générale des associés, à un ou plusieurs membres du conseil de gérance ou à toute autre personne ou à tout comité (dont les membres n'ont pas à être gérants)

délibérant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le conseil de gérance déterminera. Il pourra également confier tous pouvoirs et mandats spéciaux à toute personne qui ne doit pas nécessairement être gérant, nommer et révoquer tous cadres et employés, et fixer leur rémunération.

Art. 16. Vis-à-vis des tiers la Société est valablement engagée par la signature conjointe de 2 (deux) gérants, par la signature du seul gérant, ou par la signature de toute personne(s) à qui un pouvoir de signature a été délégué par le conseil de gérance.

Art. 17. Dans l'exécution de leur mandat, les gérants ne sont pas responsables personnellement des engagements de la Société. En tant que mandataires de la Société, ils sont responsables de l'exercice correct de leurs obligations.

Art. 18. L'année sociale commencera le premier janvier et se terminera le trente et un décembre, à l'exception du premier exercice social qui débutera au jour de constitution de la Société et se terminera le trente et un décembre de l'année deux mille neuf.

Art. 19. A la fin de chaque exercice, le conseil de gérance prépare les comptes annuels qui sont à la disposition des associés au siège social de la Société.

Un montant égal à cinq pour cent (5%) des bénéfices nets de la Société est affecté à la réserve légale. Cette déduction cesse d'être obligatoire lorsque cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

L'assemblée générale des associés, sur recommandation du conseil de gérance, déterminera l'affectation des bénéfices nets annuels.

Des dividendes intérimaires pourront être distribués, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. des comptes intérimaires sont établis par le conseil de gérance,
2. ces comptes font apparaître un bénéfice y inclus les bénéfices reportés,
3. la décision de verser des dividendes intérimaires est prise par une assemblée générale extraordinaire des associés,
4. le paiement est effectué lorsque la Société a obtenu l'assurance que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

Titre IV. Dissolution - Liquidation

Art. 20. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales) nommés par assemblée générale des associés décidant de la dissolution et fixant les pouvoirs et la rémunération des liquidateurs.

Art. 21. Tout ce qui n'est pas expressément réglementé par les présents statuts sera déterminé en concordance avec la loi du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales telle qu'elle a été modifiée.

Souscription et Paiement

L'intégralité des parts sociales a été souscrite par Me Pierre Metzler, préqualifié, et a été intégralement libérée par un apport en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500.-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la Société ce dont il a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire instrumentant déclare par la présente avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 183 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et déclare expressément que ces conditions sont remplies.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit incombant à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes s'élèvent approximativement à la somme de mille euros (EUR 1.000.-).

Résolutions de l'associé unique

L'associé unique, représenté comme ci-avant indiqué, représentant l'intégralité du capital social souscrit a pris immédiatement les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé à L -2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
2. Le nombre de gérants est fixé à un (1),
3. La personne suivante est nommée gérant:

Me Pierre Metzler, avocat, né à Luxembourg, le 28 décembre 1969, résidant professionnellement à L 2320 Luxembourg, 69 Boulevard de la Pétrusse.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Il est spécifié qu'à la demande du comparant en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Dont acte fait à Luxembourg, en l'Etude, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite au mandataire, ès-qualité qu'il agit, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Laurence Callamard, Carlo Wersandt

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 juin 2009. LAC/2009/24041. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2009.

Carlo WERSANDT.

Référence de publication: 2009090653/9127/357.

(090108157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

NBG Luxfinance Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 82.726.

In the year two thousand and nine, on the thirtieth day of June,

Before Us, Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the "Meeting") of the shareholders of NBG LUXFINANCE HOLDING S.A. (the "Company" or "NBG Luxfinance "), a "Société Anonyme Holding" with its registered office at 16, boulevard Royal, in L-2449 Luxembourg, incorporated in Luxembourg by notarial deed of Maître Franck BADEN, then notary residing in Luxembourg , on July 6th , 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") n° 597 , on the 2nd of August 2001 .

The articles of incorporation of the Company have been amended several times and for the last time by a deed of Maître Franck BADEN, then notary residing in Luxembourg, on 23 December 2002, published in the Mémorial n° 122, on February 6th , 2003.

The Meeting was presided by Mr Claude BOUILLON, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Mrs Perrine MARECHAL, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The Meeting appointed as scrutineer Mr Alexandre HECKLEN, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to record that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the shareholders present and the proxies of the shareholders represented and by the members of the bureau. The said list initialled "ne varietur" by the members of the bureau will be annexed to this document, to be registered with this deed.

II. According to Article 10 of the coordinated Articles of Incorporation dated December 23rd , 2002 of NBG Luxfinance Holding S.A., all of the shares being represented at the present extraordinary general meeting and the shareholders stating that they have been informed of the agenda of this Extraordinary General Meeting, no notice had to be sent to the shareholders by registered mail to convene this meeting.

III. It appears from the attendance list that 100 % of the capital is present or represented at the present Meeting, so that the Meeting is validly constituted and the shareholders may validly decide on the item of its agenda.

IV. The merger proposal, the special reports on the merger proposal prepared by the auditors of the Company and of NBG LUXEMBOURG HOLDING S.A., the reports of the directors of the Company and of NBG LUXEMBOURG HOLDING S.A., the financial reports containing the audited annual accounts of the last three accounting years of the Company and of NBG LUXEMBOURG HOLDING S.A., were available for inspection to the shareholders of the Company and of NBG LUXEMBOURG HOLDING S.A., from May 29th 2009 at the registered office of the Company and of NBG LUXEMBOURG HOLDING S.A..

V. The purpose of the merger is, inter alia, to allow LUXEMBOURG HOLDING S.A. to manage UCITS authorised according to the Directive 85/611/EEC and other UCIs which are not covered by such Directive.

The merger of NBG Luxfinance with LUXEMBOURG HOLDING S.A. will in consequence authorise economy of scale of the costs for each company.

The merger will also enable LUXEMBOURG HOLDING S.A. to have a more efficient risk management supervision on the funds promoted by NBG Group.

VI. The agenda of the Meeting is the following:

Agenda

Approval of the merger of NBG Luxfinance Holding S.A. into NBG Luxembourg Holding S.A. a "Société Anonyme Holding ", having its registered office at 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg and more specifically, upon hearing:

(i) the report of the board of directors of NBG Luxfinance Holding S.A. explaining and justifying the merger proposal published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of Luxembourg on May 29th, 2009 and deposited with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg;

(ii) the audited reports prescribed by article 266 of the law of 10 August, 1915 on commercial companies, as amended, prepared by Deloitte S.A.;

1. to approve more specifically the merger as detailed in the merger proposal;

2. to determine 30 June 2009 as the effective date of the merger (hereafter the "Effective Date");

3. to decide that on the Effective Date of the merger, the assets and liabilities (the "Assets") of NBG Luxfinance Holding S.A. , will be automatically transferred to NBG Luxembourg Holding S.A.:

4. to decide that on the Effective Date, NBG Luxfinance Holding S.A. Shareholders will receive shares to be issued by NBG Luxembourg Holding S.A. as detailed in the merger proposal. The number of shares issued will be determined on the basis of the audited annual reports dated as of 31 December 2008 of NBG Luxfinance Holding S.A. and NBG Luxembourg Holding S.A.;

5. to state that, as a result of the merger, NBG Luxfinance Holding S.A. be wound up on the Effective Date and all its shares in issue be cancelled, and its share register will be cancelled.

After having approved the foregoing and heard the reports of the Board of Directors and of the auditors referred to in the agenda, which reports will remain annexed to the present deed, the Meeting approves the following resolution at a majority of 75 shares voting in favour:

First resolution

The shareholders resolve to approve the proposed merger of the Company into NBG Luxembourg.

Second resolution

The shareholders resolve to approve more specifically the conditions of the merger as described in the merger proposal. The shareholders decide to approve the Statement and Report of the auditor as appointed by the boards of directors of NBG Luxfinance, referred to in article 266 of the Luxembourg Companies Act.

This report drawn up by Deloitte SA, Luxembourg, Réviseur d'Entreprises, concluded as follows:

"Based on our review, nothing has come to our attention that causes us to believe that:

- the exchange ratio adopted in the draft merger plan is not fair and reasonable;
- the valuation methods adopted for the determination of the exchange ratio are not adequate and their relative importance is not appropriate in the circumstances."

This report will remain here annexed.

Third resolution

The shareholders resolve to determine 30 June 2009 after close of business as the Effective Date of the merger.

Fourth resolution

The shareholders decide to approve the allocation, on the Effective Date, of the assets and liabilities (the "Assets") of the Company into shares of NBG Luxembourg as follows:

Merger of NBG Luxfinance	into NBG Luxembourg
1 share	0,52481932 share

Fifth resolution

The shareholders resolve to decide that on the Effective Date, NBG Luxembourg will issue to the shareholders of the Company, shares of NBG Luxembourg as described above. The number of shares issued will be determined on the basis of the last audited annual reports as of December 31st, 2008 of NBG Luxfinance Holding and NBG Luxembourg Holding.

Sixth resolution

The shareholders state that, as a result of the merger, the Company shall be wound up on the Effective Date and all its shares be cancelled, and that its share register will be cancelled.

The undersigned notary declares, in compliance with article 271(2) of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, that he has verified and certifies the accomplishment and the legality of the measures incumbent upon the merging companies and of the merger proposal.

There being no further item on the agenda, the Meeting was then closed and these minutes signed by the members of the bureau and the notary.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation and that in case of any divergence between the English and the French text, the English text shall be prevailing.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their surnames, name, civil status and residences, the Chairman, the secretary and the scrutineer signed together with us, notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mil-neuf, le trente juin,

Par devant Nous, Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire ("l'Assemblée") des actionnaires de NBG LUXFINANCE HOLDING S.A. (la "Société" ou "NBG Luxfinance"), société anonyme holding ayant son siège social à 16, boulevard Royal, à Luxembourg, constituée à Luxembourg par acte notarié de Maître Franck BADEN, alors notaire de résidence à Luxembourg en date du 6 juillet 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial"), n° 597, le 2 août 2001.

Les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et la dernière fois par un acte de Maître Franck BADEN, alors notaire résident à Luxembourg, en date du 23 décembre 2002, publié au Mémorial n°122 en date du 6 février 2003.

L'Assemblée est présidée par Mr Claude BOUILLON, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Mme Perrine MARECHAL, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée élit aux fonctions de scrutateur Mr Alexandre HECKLEN, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président déclare et demande au notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre des actions détenues par chacun d'eux sont renseignés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau. Ladite liste signée "ne varietur" par les membres du bureau demeure jointe à l'original du présent acte afin d'être soumise avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

II. Selon l'article 10 des statuts coordonnés au 23 décembre 2002 de NBG Luxfinance Holding S.A., tous les actionnaires étant présents ou représentés à la présente assemblée générale extraordinaire, et affirmant avoir été informés de l'ordre du jour de cette Assemblée, il n'a pas été nécessaire de convoquer les actionnaires nominatifs par lettre recommandée à cette Assemblée.

III. Il résulte de la liste de présence que 100 % du capital est présent ou représenté à la présente Assemblée, de sorte que l'Assemblée est valablement constituée et les actionnaires peuvent valablement délibérer sur l'ordre du jour.

IV. Le projet de fusion, les rapports spéciaux préparés par les réviseurs de la Société et de NBG Luxembourg, les rapports des conseils d'administration de la Société et de NBG Luxembourg, les rapports financiers comprenant les comptes annuels révisés des trois dernières années sociales de la Société et de NBG Luxembourg, étaient disponibles pour les actionnaires de la Société et de NBG Luxembourg depuis le 29 mai 2009 aux sièges sociaux de la Société et de Santander Sicav.

V. Le but de la fusion est, entre autres, de permettre à NBG Luxembourg de gérer des OPCVM conformes à la Directive 85/611/ CEE ainsi que d'autres OPC qui ne sont pas repris sous cette Directive.

La fusion de NBG Luxfinance avec NBG Luxembourg permettra ainsi de faire des économies d'échelle pour chacune des sociétés.

La fusion permettra en outre à NBG Luxembourg d'avoir une supervision plus efficiente de la gestion des risques des fonds promus par le groupe NBG.

VI. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

Ordre du jour

Approbation de la fusion par absorption de NBG Luxfinance Holding S.A. dans NBG Luxembourg Holding S.A., une société anonyme holding ayant son siège social à 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et plus spécifiquement, après avoir entendu:

(i) le rapport du conseil d'administration de NBG Luxfinance Holding S.A. expliquant et justifiant le projet de fusion publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg, le 29 mai 2009 et déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg;

ii) les rapports révisés prescrits par l'article 266 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, préparés par Deloitte S.A.;

1. approuver plus spécifiquement la fusion telle que détaillée dans le projet de fusion;

2. fixer la date effective de la fusion au 30 juin 2009 (ci-après la "Date Effective");

3. décider qu'à la Date Effective de la fusion, l'actif et le passif (les "Avoirs") de NBG Luxfinance Holding S.A. seront transmis de plein droit à NBG Luxembourg Holding S.A.;

4. décider qu'à la Date Effective, les actionnaires de NBG Luxfinance Holding SA recevront des actions émises par NBG Luxembourg Holding SA tel que décrit dans le projet de fusion. Le nombre d'actions émises sera déterminé sur la base des derniers rapports annuels audités au 31 décembre 2008 de NBG Luxfinance Holding S.A. et NBG Luxembourg Holding S.A..

5. déclarer que suite à la fusion, NBG Luxfinance Holding S.A. cessera d'exister à la Date Effective, que toutes ses actions seront annulées, et que son registre des actionnaires sera clôturé

Après avoir approuvé ce qui précède et entendu les rapports des conseils d'administration de la Société et des réviseurs mentionnés dans l'ordre du jour, lesquels resteront annexés au présent acte, l'Assemblée approuve les résolutions ci-après à une majorité de 75 actions votant en faveur de la résolution:

Première résolution

Les actionnaires décident d'approuver la fusion par absorption proposée de la Société dans NBG Luxembourg.

Deuxième résolution

Les actionnaires décident d'approuver plus spécifiquement les conditions de la fusion telle que décrites dans le projet de fusion. Les actionnaires décident d'approuver l'exposé et le rapport du réviseur d'entreprises nommé par le conseil d'administration de NBG Luxfinance, tel que prévu par l'article 266 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales.

Ce rapport établi par Deloitte SA, à Luxembourg conclut comme suit:

"Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas rencontré d'éléments remettant en cause le fait que:

- les méthodes d'évaluation utilisées ne sont pas en adéquation en la circonstance ,
- et que le ratio d'échange ainsi calculé n'est pas conforme au projet."

Ce rapport restera ci-annexé.

Troisième résolution

Les actionnaires fixent le 30 juin 2009, à la fermeture des bureaux, comme Date Effective de la fusion.

Quatrième résolution

Les actionnaires décident d'approuver la transmission de plein droit à la Date Effective de l'actif et du passif ("les Avoirs") des actions de la Société aux actions de NBG Luxembourg comme suit:

Fusion de NBG Luxfinance	dans NBG Luxembourg
1 action	0,52481932 action

Cinquième résolution

Les actionnaires décident qu'au jour de la Date Effective, NBG Luxembourg émettra en faveur des actionnaires de la Société des actions de NBG Luxembourg, tel que décrit ci-avant. Le nombre d'actions émises sera déterminé sur la base des derniers rapports annuels audités au 31 décembre 2008 de NBG Luxfinance et NBG Luxembourg.

Sixième résolution

Les actionnaires déclarent que suite à la fusion, la Société cessera d'exister à la Date Effective et que ses actions seront annulées. Son registre des actionnaires sera clôturé.

Le notaire soussigné déclare, conformément aux dispositions de l'article 271(2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, avoir vérifié et attesté l'existence et la légalité des actes et formalités incombant aux sociétés qui fusionnent ainsi que du projet de fusion.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée et le présent acte signé par les membres du bureau et par le notaire.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, et qu'en cas de divergence entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date stipulée au début du document.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leur nom, prénom, état et demeure, le Président, le secrétaire et le scrutateur ont signé avec nous, notaire, la présente minute.

Signé: C. BOUILLON, P. MARECHAL, A. HECKLEN, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 03 juillet. Relation: LAC/2009/26106. Reçu soixante-quinze euros (75, - €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09.07.2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009091160/211/208.

(090109714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2009.

LSF Quintet Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.596.625,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 111.284.

In the year two thousand and nine, on the second of July.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing at Luxembourg.

There appeared:

1) Lone Star Capital Investments S.à r.l., a private limited liability company established at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91 796, represented by Mr Philippe Detournay, here represented by Ms Josiane Meissener, employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg on July 1st, 2009; AND

2) F4O4 Holding, an exempt company incorporated under the laws of the Cayman Islands, with registered office at Codan Trust Company (Cayman) Limited, Century Yard, Cricket Square, Hutchins Drive, PO Box 2681 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, represented by Mr Takehisa Tei, here represented by Ms Josiane Meissener, employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Tokyo, on July 1st, 2009, (the Shareholders).

Which proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Shareholders, in the capacity in which they act, have requested the undersigned notary to act that they represent the entire share capital of LSF Quintet Investments S.à r.l. (the Company), established under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 111.284, incorporated pursuant to a deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary then residing in Luxembourg, dated October 13th, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 205 of January 28th, 2006, amended several times and for the last time by a deed of the undersigned notary, dated 20 October 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association N° 2726 of November 8th, 2008.

The Shareholders acknowledge that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on the following agenda:

Agenda

1. Decision to reduce the share capital of the Company from its current amount of EUR2,686,375 to an amount of EUR2,596,625 by the cancellation of 718 ordinary shares with a par value of EUR125 each; and

2. Amendment of article 6 of the articles of association of the Company.

This having been declared, the Shareholders, represented as stated above, have taken the following resolutions unanimously:

First resolution

The Shareholders resolve to reduce the share capital of the Company from its current amount of EUR2,686,375 (two million six hundred eighty-six thousand three hundred seventy-five euro) to an amount of EUR2,596,625 (two million five hundred ninety-six thousand six hundred twenty-five euro) by way of cancellation of 718 (seven hundred eighteen) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each.

As a consequence of the share capital reduction, Lone Star Capital Investments S.à r.l. holds 20,772 (twenty thousand seven hundred seventy-two) ordinary shares and F4O4 Holding holds 1 (one) preferred share.

Second resolution

As a consequence of the first resolution, the Shareholders resolve to amend article 6 of the articles of association of the Company, which English version shall be henceforth reworded as follows:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR2,596,625 (two million five hundred ninety-six thousand six hundred twenty-five euro) represented by 20,772 (twenty thousand seven hundred seventy-two) ordinary shares and 1 (one) preferred share, having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each."

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and French version, the English version shall prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated above.

The document having been read and translated to the person appearing, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède

L'an deux mil neuf, le deux juillet.

Par-devant Us Maître Martine SCHAEFFER, notaire résidant à Luxembourg.

ONT COMPARU:

1) Lone Star Capital Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91 796, représentée par Philippe Detournay, ici représentée par Mme Josiane Meissener, employée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 1 juillet 2009; ET

2) F4O4 Holding, une société établie sous le droit des Iles Cayman, ayant son siège social à Codan Trust Company (Cayman) Limited, Century Yard, Cricket Square, Hutchins Drive, PO Box 2681 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, représentée par M. Takehisa Tei, ici représentée par Mme Josiane Meissener, employée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 1 juillet 2009,

(les Associés).

Lesdites procurations, après avoir été signées "ne varietur" par la mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront attachées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Les Associés ont requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'elles représentent la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée LSF Quintet Investments S.à r.l. (la Société), société de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 111 284, constituée selon acte de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire alors de résidence à Luxembourg du 13 octobre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 205 du 28 janvier 2006, modifié à plusieurs reprises et pour la dernière fois par un acte du notaire instrumentaire du 20 octobre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 2726 du 8 novembre 2008.

Les Associés déclarent que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Réduction de capital de la Société de son montant actuel de EUR2.686.375 à un montant de EUR2.596.625 par voie d'annulation de 718 parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR125 chacune; et
2. Modification de l'article 6 des statuts de la Société.

Ceci ayant été déclaré, les Associés représentés comme indiqué ci avant, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident de réduire le capital social de la Société pour le porter de son montant actuel de EUR2.686.375 (deux millions six cent quatre-vingt-six mille trois cent soixante-quinze euros) à un montant de EUR2.596.625 (deux millions cinq cent quatre-vingt-seize mille six cent vingt-cinq euros) par voie d'annulation de 718 (sept cent dix-huit) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune.

Suite à cette réduction de capital, Lone Star Capital Investments S.à r.l. détient 20.772 (vingt mille sept cent soixante-douze) parts sociales ordinaires et F4O4 Holding détient 1 (une) part sociale préférentielle.

Seconde résolution

Suite à la première résolution, les associés de la Société décident de modifier l'article 6 des statuts de la Société, dont la version française aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR2.596.625 (deux millions cinq cent quatre-vingt-seize mille six cent vingt-cinq euros) représenté par 20.772 (vingt mille sept cent soixante-douze) parts sociales ordinaires et 1 (une) part sociale préférentielle, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune."

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaut.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci, par son mandataire, a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. Meissener et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 6 juillet 2009. Relation: LAC/2009/26330. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009090642/5770/111.

(090108158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

LSREF Lux Japan Investments V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 988.875,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 141.321.

In the year two thousand and nine, on the second day of July.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Lone Star Capital Investments S.à r.l., a private limited liability company established at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91.796, represented by Mr Philippe Detournay, here represented by Ms Josiane Meissener, employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg, on 1 July 2009,

AND

Kinkoucho Holding, an exempt company incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, with registered office at Cricket Square, Hutchins Drive, P.O. Box 2681, Grand Cayman KY1-1111, Cayman Islands, represented by Takehisa Tei, here represented by Ms Josiane Meissener, employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Tokyo, on 1 July 2009,

(the Shareholders),

Which proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Shareholders, in the capacity in which they act, have requested the undersigned notary to act that they represent the entire share capital of LSREF Lux Japan Investments V S.à r.l. (the Company), established under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 141321, incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer dated 22 August 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N°2311 of 22 September 2008, that has been amended since and for the last time by a deed of Maître Martine Schaeffer dated 6 February 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N°480 of 5 March 2009.

The Shareholders acknowledge that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that they may validly deliberate on the following agenda:

Agenda

1. Decision to reduce the share capital of the Company from its current amount of EUR 1,082,750 (one million eighty-two thousand seven hundred and fifty euro) by an amount of EUR 93,875 (ninety-three thousand eight hundred and seventy-five euro) to an amount of EUR 988,875 (nine hundred eighty-eight thousand eight hundred and seventy-five euro) by the cancellation of 751 (seven hundred and fifty-one) ordinary shares with a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each; and

2. Amendment of article 6 of the articles of association of the Company.

This having been declared, the Shareholders, represented as stated above, have taken the following resolutions:

First resolution

The Shareholders resolve to reduce the share capital of the Company from its current amount of EUR 1,082,750 (one million eighty-two thousand seven hundred and fifty euro), represented by 8,661 (eight thousand six hundred and sixty-one) ordinary shares and 1 (one) preferred share, with a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, by an amount of EUR 93,875 (ninety-three thousand eight hundred and seventy-five euro) to an amount of EUR 988,875 (nine hundred eighty-eight thousand eight hundred and seventy-five euro), represented by 7,910 (seven thousand nine hundred and ten) ordinary shares and 1 (one) preferred share, with a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, by way of the cancellation of 751 (seven hundred and fifty-one) ordinary shares having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each.

As a consequence of the share capital reduction, Lone Star Capital Investments S.à r.l. holds 7,910 (seven thousand nine hundred and ten) ordinary shares and Kinkoucho Holding holds 1 (one) preferred share.

Second resolution

As a consequence of the first resolution, the Shareholders resolve to amend article 6 of the articles of association of the Company, which English version shall be henceforth reworded as follows:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 988,875 (nine hundred eighty-eight thousand eight hundred and seventy-five euro), represented by 7,910 (seven thousand nine hundred and ten) ordinary shares and 1 (one) preferred share, with a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each."

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the appearing parties and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing parties, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mil neuf, le deux juillet.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

ONT COMPARU:

Lone Star Capital Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796, représentée par Philippe Detournay, ici représentée par Mme Josiane Meissener, employée, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 1 juillet 2009,

ET

Kinkoucho Holding, une société établie sous le droit des Iles Cayman, ayant son siège social à Cricket Square Hutchins Drive, P.O. Box 2681, Grand Cayman KY1-1111, Cayman Islands, représentée par Takehisa Tei, ici représentée par Mme Josiane Meissener, employée, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Tokyo le 1 juillet 2009,

(les Associés)

lesdites procurations, après signature ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les Associés ont requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'ils représentent la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée LSREF Lux Japan Investments V S.à r.l. (la Société), société de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 141321, constituée selon acte de Maître Martine Schaeffer du 22 août 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 2311 du 22 septembre 2008, modifié la dernière fois par acte de Maître Martine Schaeffer en date du 6 février 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 480 du 5 mars 2009.

Les Associés déclarent que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et qu'ils peuvent valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Réduction du capital de la Société de son montant actuel de EUR 1.082.750 (un million quatre-vingt-deux mille sept cent cinquante euros) par un montant de EUR 93,875 (quatre-vingt-treize mille huit cent soixante-quinze euros) à un montant de EUR 988.875 (neuf cent quatre-vingt-huit mille huit cent soixante-quinze euros) par voie d'annulation de 751 (sept cent cinquante et une) parts sociales ordinaires de la Société ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune; et

2. Modification de l'article 6 des statuts de la Société.

Ceci ayant été déclaré, les Associés représentés comme indiqué ci avant, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident de réduire le capital social de la Société pour le porter de son montant actuel de EUR 1.082.750 (un million quatre-vingt-deux mille sept cent cinquante euros), représenté par 8.661 (huit mille six cent soixante et une) parts sociales ordinaires et 1 (une) part sociale préférentielle, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, par le biais d'une réduction de EUR 93.875 (quatre-vingt-treize mille huit cent soixante-quinze euros) à un montant de EUR 988.875 (neuf cent quatre-vingt-huit mille huit cent soixante-quinze euros), représenté par 7.910 (sept mille neuf cent dix) parts sociales ordinaires et 1 (une) part sociale préférentielle, ayant une valeur nominale de EUR

125 (cent vingt-cinq euros) chacune, par voie d'annulation de 751 (sept cent cinquante et une) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune.

Suite à cette réduction de capital, Lone Star Capital Investments S.à r.l. détient 7.910 (sept mille neuf cent dix) parts sociales ordinaires et Kinkoucho Holding détient 1 (une) part sociale préférentielle.

Seconde résolution

Suite à la première résolution, les Associés de la Société décident de modifier l'article 6 des statuts de la Société, dont la version française aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 988.875 (neuf cent quatre-vingt-huit mille huit cent soixante-quinze euros), représenté par 7.910 (sept mille neuf cent dix) parts sociales ordinaires et 1 (une) part sociale préférentielle, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête des parties comparantes, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. Meissener et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 6 juillet 2009. Relation: LAC/2009/26329. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009090641/5770/126.

(090108153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

Musha S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 147.113.

STATUTS

L'an deux mille neuf, le vingt-quatre juin.

Par devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, lequel restera dépositaire de la présente minute.

A comparu:

Georges & Associés S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B107572, ayant son siège social à L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, représentée par Monsieur François GEORGES, gérant unique, demeurant à Luxembourg.

Laquelle comparante représentée comme indiqué ci-avant a requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elle déclare constituer:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme, sous la dénomination de "MUSHA S.A."

La Société peut avoir un associé unique ou plusieurs actionnaires. Tant que la Société n'a qu'un actionnaire unique, la Société peut être administrée par un administrateur unique seulement qui n'a pas besoin d'être l'associé unique de la Société.

La Société ne pourra pas être dissoute par la mort, la suspension des droits civiques, la faillite, la liquidation ou la banqueroute de l'associé unique.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il pourra être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration de la Société ou par une décision de l'administrateur unique selon les cas.

Au cas où le conseil d'administration ou l'administrateur unique de la Société selon les cas, estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège ou entre ce siège et l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra

transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Pareilles mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la Société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces participations.

La Société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement.

Elle pourra prêter ou emprunter, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La Société peut réaliser toutes opérations mobilières, immobilières, financières ou industrielles, commerciales ou civiles, liées directement ou indirectement à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés faisant partie de son groupe tous concours, prêts, avances ou garanties.

D'une façon générale, la Société pourra exercer toutes activités généralement quelconques qui pourraient paraître nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet social.

Art. 5. Le capital social de la Société est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (EUR 31.000.-) représenté par TROIS MILLE CENT (3.100) actions d'une valeur nominale de DIX EUROS (EUR 10.-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

La Société peut, dans la mesure où et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Administration - Surveillance

Art. 6. Si la Société est constituée par un actionnaire unique ou si, à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est établi que la Société a un actionnaire unique, la Société peut être administrée par un administrateur, appelé "administrateur unique", jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Si la Société a plus d'un actionnaire, la Société sera administrée par un conseil d'administration comprenant au moins trois membres, lesquels ne seront pas nécessairement actionnaires de la Société. Dans ce cas, l'assemblée générale doit nommer au moins 2 (deux) nouveaux administrateurs en plus de l'administrateur unique en place. L'administrateur unique ou, le cas échéant, les administrateurs seront élus pour un terme ne pouvant excéder six ans et ils seront rééligibles.

Toute référence dans les statuts au conseil d'administration sera une référence à l'administrateur unique (lorsque la Société a un associé unique) tant que la Société a un associé unique.

Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur de la Société, la personne morale doit désigner un représentant permanent qui représentera la personne morale conformément à l'article 51bis de la loi luxembourgeoise en date du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée.

Le(s) administrateur(s) seront élus par l'assemblée générale. Les actionnaires de la Société détermineront également le nombre d'administrateurs, leur rémunération et la durée de leur mandat. Un administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou peut être remplacé à tout moment par décision de l'assemblée générale.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur pour cause de décès, de retraite ou toute autre cause, les administrateurs restants pourront élire, à la majorité des votes, un administrateur pour pourvoir au remplacement du poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale de la Société. En l'absence d'administrateur disponible, l'assemblée générale devra être rapidement réunie par le commissaire aux comptes et se tenir pour nommer de nouveaux administrateurs.

Art. 7. Le conseil d'administration ou, le cas échéant, l'administrateur unique est investi des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration ou de disposition dans l'intérêt de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale, tombent sous la compétence du conseil d'administration ou de l'administrateur unique selon les cas.

Art. 8. Le conseil d'administration désigne un président parmi ses membres; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut-être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou téléfax, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Les résolutions prises par l'administrateur unique auront la même autorité que les résolutions prises par le conseil d'administration et seront constatées par des procès verbaux, qui sont signés par l'administrateur unique, et dont les copies ou extraits pourront être produits en justice ou autrement.

Art. 9. Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs de gestion journalière et les affaires courantes de la Société ainsi que la représentation de la Société dans cette gestion et ces affaires, à un des membres du conseil d'administration.

Le conseil d'administration ou, le cas échéant, l'administrateur unique peut en outre conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toute personne, qui n'a pas besoin d'être administrateur, et nommer et révoquer tous agents et employés et fixer leurs émoluments.

Art. 10. La Société est engagée par la signature conjointe de deux administrateurs de la Société, par la signature unique de l'administrateur-délégué dans les limites de la gestion journalière, ou, le cas échéant par la signature de l'administrateur unique, ou par la signature conjointe ou unique de toute personne à laquelle un tel pouvoir de signature a été délégué par le conseil d'administration ou l'administrateur unique selon le cas.

Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six années, rééligibles et toujours révocables.

Année sociale - Assemblée générale

Art. 12. L'année sociale commence le 1^{er} juillet et se termine le 30 juin de chaque année.

Art. 13. Pour le cas où il n'y aurait qu'un seul actionnaire (l'associé unique), celui-ci exercera, au cours des assemblées générales dûment tenues, tous les pouvoirs revenant à l'assemblée générale des actionnaires en vertu de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires, lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et lorsqu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la Société.

Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société.

Art. 15. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique selon les cas est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se tiendra de plein droit le deuxième mardi du mois de décembre à 16.00 heures au siège social ou à tout autre endroit de la commune du siège social à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 17. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 30 juin 2010.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en l'an 2010.

Souscription - Libération

Les statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, la comparante préqualifiée déclare souscrire les trois mille cent (3.100) actions.

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de TRENTE ET UN MILLE EUROS (EUR 31.000,-) se trouve maintenant à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à mille euros (EUR 1.000,-).

Assemblée générale extraordinaire

La comparante préqualifiée, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des Administrateurs est fixé à un (1), et celui des Commissaires à un (1).
2. Est appelé aux fonctions d'Administrateur:

Monsieur François GEORGES, Expert-Comptable, né le 20 mars 1967 à Luxembourg, résidant professionnellement au 34A, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

3. Est appelé aux fonctions de Commissaire aux comptes:

La société "audit.lu", ayant son siège social à L-6113 Junglinster, 42, rue des Cerises, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro B113620.

4. Les mandats d'administrateur et de commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2014.

5. Le siège social est fixé à l'adresse suivante: 34A, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, es-qualités qu'il agit, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Georges, Carlo Wersandt

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 juin 2009. LAC/2009/25140. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 15 juillet 2009.

Carlo WERSANDT.

Référence de publication: 2009090655/9127/168.

(090108249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

Echiquier, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 60.360.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle du 18 mai 2009.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires renouvelle, pour une période d'un an prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires d'avril 2010, les mandats d'administrateur de Messieurs Didier LE MENESTREL (Président), résidant professionnellement au 53, avenue d'Iéna, 75116 Paris, FRANCE, Nicolaus BOCKLANDT, Marc CRAQUELIN, résidant professionnellement au 53, avenue d'Iéna, 75116 Paris, FRANCE et Stéphane TOULLIEUX, résidant professionnellement au 53, avenue d'Iéna, 75116 Paris, FRANCE.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires prend note de la démission de Monsieur Tanguy GOSSEIN, de ses fonctions d'administrateur avec effet au 24 avril 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Générale Securities Services Luxembourg

MJ. FERNANDES / Signature

Référence de publication: 2009088670/18.

(090106175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2009.